

CAN 2023 : Burkina Faso – Algérie

FAUX PAS INTERDIT POUR LES VERTS

Page 9

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7795 - SAMEDI 20 JANVIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

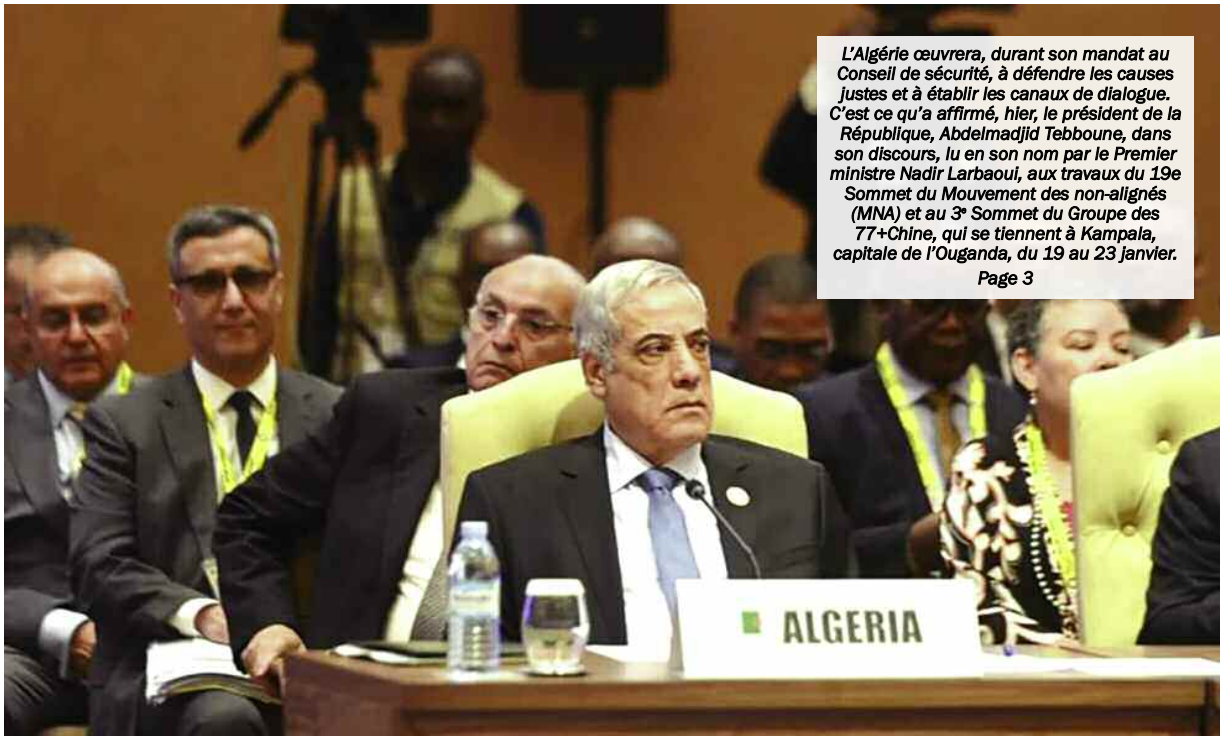
Sahara occidental

SÉOUL DÉMASQUE RABAT

Page 3

LE PLAIDOYER DE TEBBOUNE AU SOMMET DU MNA

POUR UN ORDRE MONDIAL PLUS ÉQUITABLE



L'Algérie œuvrera, durant son mandat au Conseil de sécurité, à défendre les causes justes et à établir les canaux de dialogue. C'est ce qu'a affirmé, hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son discours, lu en son nom par le Premier ministre Nadir Larbaoui, aux travaux du 19e Sommet du Mouvement des non-alignés (MNA) et au 3e Sommet du Groupe des 77+Chine, qui se tiennent à Kampala, capitale de l'Ouganda, du 19 au 23 janvier.

Page 3

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LE PARTENARIAT ALGÉRO-AMÉRICAIN SUR LA BONNE VOIE

Page 2

DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS ILLICITES

Pas avant épuisement de toutes les voies légales

Page 5

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONODRAME FÉMININ À EL OUED

Plus de 20 pays participent

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TIZI OUZOU

Rencontre nationale sur les métiers du tourisme

C'EST en grande pompe que s'est ouverte, jeudi dernier à Tizi Ouzou, la rencontre nationale sur les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, avec la participation de 13 wilayas du pays, à savoir Tizi Ouzou, Alger, Boumerdès, Jijel, El-Tarf, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Beni Abbès, Skikda, Tipasa, Bouira, Oum El-Bouaghi et M'sila. Cette rencontre est organisée sous le thème «Vision moderne pour des perspectives prometteuses et pour une formation de qualité» abritée dans l'espace du site les 3 C de Timizart-Loghbar, commune de Tizi Ouzou.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et le wali de Tizi Ouzou, Djillali Doumi, ont donné le coup de starter des travaux de cette rencontre.

Dans son discours inaugural, le ministre a mis l'accent sur les orientations du président de la République, lesquelles ont porté sur l'exigence d'une formation de qualité et une meilleure prise en charge des métiers du tourisme car «le tourisme constitue un vecteur économique important pour le pays». Yacine Merabi a relevé que son secteur encadre une branche qui est spécialement dédiée au tourisme avec 27 spécialités enseignées au sein de 15 établissements de formation. Par ailleurs, cette rencontre est marquée par l'organisation de trois ateliers auxquels ont pris part des formateurs, des opérateurs économiques spécialisés dans le domaine, des représentants des secteurs du tourisme et de l'artisanat, de la culture, de l'environnement ainsi que des experts.

Il est attendu de ces ateliers l'enrichissement de la nomenclature et des spécialités de la formation professionnelle pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes du secteur du tourisme. Des besoins qui deviennent de plus en plus nombreux et importants. Il s'agit, entre autres, de la vulgarisation des métiers du tourisme par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que de la création de projets professionnels et d'entrepreneuriat dans le domaine touristique. Il convient enfin de noter que les recommandations de ces ateliers seront transmises au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi qu'à celui du Tourisme et de l'Artisanat pour veiller à leur application.

Pour rappel, la rencontre s'est tenue en présence des directeurs de la formation et de l'enseignement professionnels de l'ensemble des wilayas participantes, des premiers responsables des instituts nationaux supérieurs de la formation professionnelle (INSFP) spécialisés dans les branches de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, des enseignants dans ce domaine, des opérateurs économiques tant privés que publics, des cadres et dirigeants des secteurs du tourisme et de l'artisanat, de la culture et des arts, des parlementaires, des représentants de l'Observatoire de la société civile, du Conseil de la jeunesse, ainsi que des universitaires.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le partenariat algéro-américain sur la bonne voie

L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a souligné, jeudi à Alger, l'importance de renforcer le partenariat entre les institutions algériennes et américaines dans le domaine de la recherche scientifique.

S'exprimant en marge d'une rencontre organisée conjointement entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec l'ambassade des Etats-Unis à Alger, Moore Aubin a indiqué que cette initiative entre dans le cadre du renforcement des relations économiques unissant les deux pays. La rencontre, organisée par le bureau du conseiller scientifique et technologique du secrétaire d'Etat du Département d'Etat américain, en collaboration avec le bureau du cyberespace et de la politique numérique, a pour objectif de stimuler les partenariats bilatéraux de recherche entre les Etats-Unis et l'Algérie.


L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin.

Faisant part de sa gratitude envers «la collaboration du gouvernement algérien pour faire progresser la recherche scientifique et les échanges universitaires entre l'Algérie et les Etats-Unis», la diplomate américaine a affirmé que «les partenariats universitaires dans les domaines STEM, tels que ceux que nous construisons grâce à cette initiative, renforcent la collaboration institutionnelle et font progresser la recherche à l'échelle mondiale». Exprimant sa «joie» de voir les objectifs tracés entre les deux pays se réaliser, Moore Aubin a expliqué que «c'est pour cette raison que les Etats-Unis et l'Algérie accordent une grande importance au partenariat scientifique. Au cours du dialogue stratégique entre les Etats-Unis et l'Algérie, nous avons tous deux souligné l'importance de développer la collaboration scientifique et les échanges entre les peuples».

De son côté, le Dr Noureddine Gabouze, directeur de recherche et professeur au Centre national de recherche et de technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique, a déclaré qu'à travers cette première réunion, les deux parties algérienne et américaine ont passé en revue les différentes thématiques d'intérêt commun pour pouvoir lancer cette collaboration visant à développer l'économie du pays dans plusieurs domaines, à l'instar de l'énergie solaire et de l'eau.

«Nous avons, pour cette première étape, exploré les potentiels domaines de collaboration pour passer ensuite à l'organisation de réunions entre les laboratoires et les centres de recherches des universités concernées afin d'approfondir et de commencer une collaboration effective», a expliqué le Dr Gabouze. Il a ajouté que cette collaboration est une opportunité pour les chercheurs et les enseignants algériens dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Pour Samira Chader, sous-directrice des programmes de coopération universitaire et de recherche au ministère de l'Enseignement supérieur, cette réunion, qui entre dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis, est une occasion pour les universitaires, représentant un certain nombre d'établissements, de participer à des discussions avec leurs homologues américains et d'essayer de mettre en place des accords de coopération scientifique et technique, le but étant de développer des thématiques de recherche, des enseignements et le renforcement de capacités dans les domaines prioritaires des deux pays. «Nous avons essayé de discuter les priorités pour trouver les axes communs sur lesquels on pourrait travailler de façon équitable», a-t-elle précisé. Pour ce qui est des thématiques abordées, Mme Chader a indiqué qu'il s'agit de celles qui intéressent le gouvernement algérien puisqu'»on est dans le plan de développement quinquennal sur la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la santé du citoyen et l'action transversale concernant la numérisation, l'intelligence artificielle et le développement durable».

«C'est une opération gagnant-gagnant. Cela va apporter aux étudiants algériens une meilleure connaissance et maîtrise de la recherche d'excellence, et ils pourront ainsi s'ouvrir aux universités internationales», a-t-elle indiqué.

Intitulé «Partenariats du futur : forger des réseaux d'enseignement et de recherche américains-algériens STEM [science, technologie, ingénierie et mathématiques]», l'événement a créé une plate-forme propice au renforcement des échanges et du dialogue scientifique, en facilitant la collaboration universitaire entre les deux pays.

Cette rencontre a rassemblé des directeurs d'instituts de recherche et des vice-présidents de la recherche algériens avec leurs homologues de quatre universités américaines de renom : l'université de Miami dans l'Ohio, l'université James Madison en Virginie, l'université d'Etat de Boise dans l'Idaho et enfin l'Université Old Dominion en Virginie. Des représentants du gouvernement américain y ont également participé, discutant du rôle crucial du partenariat scientifique, de la technologie et de l'innovation dans l'économie mondiale.

Lynda Louifi

MAÎTRES-ASSISTANTS ET ENSEIGNANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

2 000 postes à pourvoir

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé que des concours de recrutement pour 2 000 postes de maîtres-assistants et enseignants hospitalo-universitaires seront ouverts prochainement.

M. Baddari a affirmé jeudi à Alger, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales aux membres du gouvernement, que les postes ouverts au recrutement concernent 1 725 postes destinés aux maîtres-assistants classe B et 200 postes pour les enseignants hospitalo-universitaires. Dans le cadre des mesures d'encouragement du retour des compétences algériennes expatriées, 75 autres postes seront destinés aux universitaires algériens de retour de l'étranger. Il a tenu à préciser que les concours de recrutement seront ouverts selon les besoins de chaque établissement universitaire. Le ministre a rappelé que cette étape intervient après «la résorption du chômage chez les titulaires des diplômes de doctorat et de magistère l'année dernière». Il a également rappelé qu'en 2023, son secteur a connu la plus grande opération de recrutement depuis l'indépendance, et ce à travers l'ouverture de 7 630 postes budgétaires pour un concours de recrutement sur titre des diplômés non-salariés en doctorat et en magistère.

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, que son secteur avait adopté une politique visant à permettre à l'université de contribuer à la création de la richesse et au développement socio-économique du pays. Il a souligné, dans ce sillage, que son secteur enregistre d'importants chiffres en matière de renforcement des entités de recherche, de développement et de valorisation économique présentes dans les établissements universitaires et de recherche

Il a conforté ses propos en évoquant la création de 96 incubateurs d'affaires, de plus de 3 000 espaces pour les start-up et de plus de 100 centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE). En outre, il a souligné que le secteur, qui accorde un intérêt majeur au soutien à la recherche scientifique, compte 1 801 laboratoires de recherche, 47 unités de recherche, 30 centres de recherche, 183 services communs et plus de 60 laboratoires de fabrication. A cette occasion, il a affirmé que ces centres constituent des outils de développement des compétences des étudiants, inscrits ou diplômés. Il a expliqué que les étudiants diplômés ont la possibilité de poursuivre leurs recherches et d'être accompagnés par les laboratoires de recherche, et ce afin d'obtenir des résultats sous forme de label de projet innovant, de brevet d'invention ou de fourniture de solutions aux besoins socio-économiques.

Sihem B.

LE PLAIDOYER DE TEBBOUNE AU SOMMET DU MNA

Pour un ordre mondial plus équitable

L'Algérie œuvrera, durant son mandat au Conseil de sécurité, à défendre les causes justes et à établir les canaux de dialogue. C'est ce qu'a affirmé, hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son discours, lu en son nom par le Premier ministre Nadir Larbaoui, aux travaux du 19e Sommet du Mouvement des non-alignés (MNA) et au 3e Sommet du Groupe des 77 +Chine, qui se tiennent à Kampala, capitale de l'Ouganda, du 19 au 23 janvier.



Larbaoui représentant du Président Tebboune au Sommet du MNA.

Tebboune a appelé à fédérer les efforts des pays membres du MNA et à définir les responsabilités de chaque pays pour s'ériger en un bloc uni face aux défis qui se posent sur la scène internationale. Ce qui ne saurait être réalisé qu'à travers «la consolidation de notre Unité et de notre positionnement stratégique, en tant qu'acteur agissant contribuant à la construction d'un Ordre mondial à la logique participative et non exclusive, un Ordre fixant, en toute transparence et équité, les responsabilités et devoirs, et imposant à tous le respect de ses lois et règles», a souligné le Chef de l'Etat.

Il a assuré que l'Algérie, durant son mandat au Conseil de sécurité, se basant sur son parcours historique, ses valeurs établies et sa vision, tentera de renforcer l'action multilatérale internationale en tant que principe continental dans sa politique étrangère. Elle donnera ainsi la priorité aux solutions pacifiques aux conflits plutôt qu'à la confrontation, et préférera s'attaquer aux causes profondes des conflits plutôt que de poursuivre l'approche visant à les contenir, ce qui complique et retarde le chemin vers leur résolution.

Le président Tebboune a poursuivi que «l'Algérie joindra ses efforts à ceux des États membres du MNA pour établir les canaux de dialogue et d'entente entre les différentes parties et le consensus nécessaire au sein du Conseil de sécurité de l'ONU sur les questions qui préoccupent le mouvement». Cela pour une «meilleure efficacité des efforts internationaux» visant «à prévenir l'éclatement des conflits» et soutenir le rôle «des organisations et groupements internationaux et régionaux dont le Mouvement des non-alignés». Le Président a également exprimé son aspiration à intensifier la coordination, la coopération et la solidarité entre ses États membres pour contribuer à façonner les caractéristiques d'un nouvel ordre international qui préserve les valeurs de l'humanité et se consacre aux principes et buts de la Charte des Nations Unies.

Sur le plan africain, le Chef de l'Etat a souligné la conviction inébranlable de l'Algérie quant à l'existence d'une étroite corrélation entre la sécurité et le développement, notamment au vu de la recrudescence des crises politiques et sécuritaire et la montée du terrorisme, du crime organisé et des foyers de tensions et de conflits, en sus de l'émergence du phénomène des changements inconstitutionnels des gouvernements, particulièrement dans la région sahélo-saharienne. Dans ce contexte, il n'a pas omis de souligner «l'importance de l'encadrement de l'action collective en vue d'atteindre les objectifs escomptés et de redresser l'injustice historique commise à l'encontre du Continent africain, pour ce qui est de la composante du Conseil de sécurité onusien». Pour lui, il faut œuvrer, sans relâche, à la concrétisation effective du projet d'intégration continentale en vue d'ériger le Continent africain en acteur international agissant dans la mise en œuvre de l'Agenda de l'Union africaine «UA- 2063».

SOUTIEN INDÉFECTIBLE À LA PALESTINE

Abordant la question palestinienne, le président Tebboune a réitéré le «soutien indéfectible de l'Algérie». Dans ce sens, il a appelé «à intensifier les efforts collectifs pour plaider en faveur de la cause palestinienne, afin de faire entendre la voix de la Justice, faire primer le droit et le principe d'égalité et consacrer la primauté du recours aux garde-fous juridiques qu'il convient de placer au-dessus de toute autre considération».

Une démarche somme toute en conformité avec à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes, censées être contraignantes pour tous, y compris face à la funeste machine de guerre sioniste qui sévit dans les territoires palestiniens occupés.

Dans son intervention, le président Tebboune a qualifié les «exactions de l'entité sioniste dans la bande de Gaza» de «génocide», tout en dénonçant «les pratiques inhumaines des soldats d'occupation commises contre le peuple palestinien sans défense».

«Le massacre de femmes, d'enfants et de nourrissons est un exemple clair de l'échec de la communauté internationale à imposer ses résolutions loin de toute politique de deux poids, deux mesures», a-t-il fait remarquer. Il a affirmé qu'au regard de cette situation tragique, le MNA et ses Etats membres doivent affirmer haut et fort que l'ère de l'impunité est révolue, saluant l'attachement inaliénable du Mouvement au soutien à la cause palestinienne juste.

Sur un autre registre, le Président de la République a salué la coopération intense de l'Algérie avec ses partenaires internationaux pour atténuer l'impact de la crise énergétique internationale, à travers la poursuite du renforcement de son rôle en tant que fournisseur fiable et crédible. Cela d'autant que l'Algérie s'apprête à abriter, la fin de février prochain, le 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (FPZG), qu'elle voudrait ériger en tournant décisif à même de renforcer le dialogue et la concertation entre les pays membres, d'une part, et entre les exportateurs et les importateurs d'autre part.

Slimane Ould Brahim

DÉFORMATION DES PROPOS DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT SUD-CORÉEN

Séoul démasque Rabat

ENCORE un incident après que Rabat a altéré les déclarations du président du Parlement sud-coréen. C'est devenu une tradition connue de tous les milieux diplomatiques et consulaires. Le Maroc profite, à chaque fois, de la visite d'une délégation d'officiels étrangers sur son territoire pour déformer leurs propos et leurs déclarations sur le Sahara occidental.

Une ignominie ridicule, une pratique honteuse et provocatrice de la part d'un Etat qui prend ses chimères pour des réalités, notamment lorsqu'il s'agit de la question sahraouie. Ces incidents se sont multipliés depuis deux ou trois ans et ont provoqué des réactions tranchées, dont les plus connues sont celles de Berlin, des Pays-Bas et de l'Italie. Le dernier incident en date a été signalé jeudi 18 janvier et a provoqué une vive protestation de Séoul contre les déclarations trompeuses et déformées du président du Parlement sud-coréen sur la question du Sahara occidental, qui a achevé une visite au Maroc.

Dans un communiqué du ministère coréen des Affaires étrangères, diffusé le même jour, Séoul a souligné «avoir appris que la Chambre des conseillers et la Chambre des représentants marocaines ont publié leurs communiqués de presse faisant référence à une déclaration que le président du Parlement coréen n'avait jamais faite». En conséquence, la partie coréenne a immédiatement demandé au Maroc de supprimer la partie incorrecte, tout en faisant savoir explicitement qu'elle surveillait si la partie marocaine avait apporté ou non la correction.

Le gouvernement coréen et l'Assemblée nationale coréenne ont également affirmé «leur ferme soutien aux efforts des Nations unies pour parvenir à une solution pacifique à la question du Sahara occidental, et leur espoir de parvenir à une solution rapide et durable à travers le dialogue entre les parties dans le cadre de Nations unies», souligne encore le même communiqué. Suite à ces avertissements stricts et fermes de la partie coréenne, les autorités marocaines ont supprimé les paragraphes et les clips faux et inquiétants, dans lesquels elle impute au haut responsable sud-coréen le soutien au plan d'annexion dit d'autonomie du Sahara occidental. Pour la Corée du Sud, le Makhzen, comme c'est l'usage, profite des visites d'officiels étrangers pour solliciter des déclarations appuyant les thèses marocaines».

Si la mendicité n'aboutit pas, il recourt toujours à la distorsion et à la tromperie, et cette fois, cela vient des deux Chambres du Parlement, qui ont également montré qu'elles sont loin des valeurs de droit, de vérité et de morale, estiment des commentateurs sud-coréens en réaction aux agissements du régime marocain.

Le Maroc n'est pas à son premier impair de manipulation des propos des responsables étrangers au sujet de la question du Sahara Occidental. En mars 2018, le chef de la diplomatie serbe avait dénoncé la manipulation des médias marocains qui avaient modifié ses propos sur ce dossier.

Dans un communiqué officiel, le ministère serbe des Affaires étrangères avait, lui aussi, réitéré la position de la Serbie en droite ligne avec le «respect du droit international» pour le règlement du plus vieux conflit en Afrique.

Mohamed Kouini



PÊCHE ET AQUACULTURE

La transformation des produits en débat à Tipasa

LE MINISTRE de la Pêche et des produits halieutiques, Ahmed Badani, a supervisé les travaux d'une journée d'étude sur la promotion de la transformation des produits de la pêche maritime et de l'aquaculture, qui a eu lieu au Centre national de recherche et de développement en pêche maritime et aquaculture (CNRDPA) à Bou Ismail, en présence du wali de Tipasa, Abou Baker Essedik Bousseta, et des cadres du ministère.

Au cours de son discours, le ministre a souligné la nécessité d'évoluer vers l'aquaculture marine, de renforcer les capacités de production nationale, de répondre aux besoins des consommateurs locaux et de réfléchir à la modernisation de l'industrie manufacturière des produits aquacoles destinés à l'exportation dans le futur.

Le poisson frais en particulier, notamment le tilapia rouge, confirme l'efficacité de la politique publique suivie en ce qui concerne les récentes mesures d'incitation approuvées par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2024, qui accorde un allocation de 50 DA/kg sur le produit de tilapia rouge, en plus de réduire la taxe sur la valeur ajoutée à 9 % pour les entreprises de transformation du tilapia rouge, ainsi que l'adoption d'une redevance supplémentaire de 30 DA pour chaque kilogramme importé.

Ce sont là des mesures qui vont permettre d'accroître les capacités de production en encourageant les investissements et la culture des plans d'eau et des bassins destinés à l'irrigation agricole. Dans le but de renforcer la sécurité alimentaire nationale, de soutenir l'activité de transformation des produits de la pêche maritime et de l'aquaculture, et d'accompagner les opérateurs économiques actifs dans le domaine de la transformation, le ministre a noté que le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture a commencé à adopter une nouvelle approche en développant des activités de transformation des produits aquacoles tels que le tilapia rouge.

Il a également indiqué que le ministère travaille, en coordination avec les secteurs concernés, dans le but de contribuer au développement de mécanismes pour absorber la production attendue de poisson tilapia rouge et gérer les demandes de ce produit, en l'introduisant dans le régime alimentaire des établissements universitaires et de formation d'une part, ainsi qu'en accompagnant les institutions spécialisées dans sa transformation par le conditionnement, la congélation, voire la mise en conserve, ce qui permettra le remplacement progressif des produits transformés importés.

T. Bouhamidi

BOURSE D'ALGER

LE CPA FERA SON ENTRÉE LE 30 JANVIER

L'introduction en Bourse du Crédit populaire d'Algérie (CPA) est prévue pour la fin du mois en cours, soit le 30 janvier. Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Youcef Bouznada, estime que cette opération marque une étape charnière dans l'histoire du marché financier algérien.



Une étape charnière.

Cette initiative représente un tournant significatif en tant que première cotation d'une banque à la Bourse d'Alger depuis sa création. «Il s'agit d'un évènement qui constitue une étape charnière dans l'histoire du marché financier algérien, d'abord parce que le CPA est la première banque à être cotée à la Bourse d'Alger depuis la création de cette dernière», a déclaré le président de la Cosob lors d'un point de presse conjoint avec le Directeur général du CPA, Ali Kadri, à l'issue de la réunion du Conseil de la Commission pour examiner le dossier d'introduction de cette banque publique.

Selon le même responsable, cette initiative «traduit l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics, et notamment le président de la République Abdelmadjid Tebboune au marché financier. Nous sommes là devant l'étape qui consacre l'entame des réformes du marché financier».

Toutes les conditions sont réunies pour assurer le succès de cette introduction, avec un montant d'offre de 137,94 milliards de DA, a-t-il ajouté. Cette somme permettra de doubler la capitalisation de la Bourse d'Alger, la faisant dépasser le seuil d'un milliard de dollars cette année. Une perspective qui ouvre la voie à d'autres entreprises pour entrer en Bourse.

Selon les données de la Commission, en 2022, la Bourse d'Alger avait enregistré une reprise de l'activité, avec une hausse de la capitalisation boursière à 67,42 milliards de DA (500 millions de dollars environ), soit une hausse de 48% comparativement à 2021.

L'offre publique de vente (OPV) débutera le 30 janvier et se poursuivra jusqu'au 28 février. Dans la première phase, 22 millions d'actions seront mises en vente au prix de 2 300 DA par action. Cette offre pourrait être augmentée à 60 millions d'actions maximum en cas de demande dépassant l'offre initiale. Le CPA ouvre ainsi 30% de son capital social.

Le nombre d'actions constituant le capital social du CPA est de 200 millions d'actions, avec une valeur nominale de l'action à 1000 DA.

En décembre dernier, le Conseil des participations de l'État a accordé l'autorisation au Crédit populaire d'Algérie (CPA) de dévoiler 30% de son capital social à travers la Bourse d'Alger. Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), M. Bouznada, a souligné que lors de cette décision, une étude d'évaluation sur la banque a conclu à une valeur de 512 milliards de DA, établie à fin juin 2023.

En exposant la répartition de l'offre, soit les différentes catégories autorisées à acquérir des actions du CPA lors de cette ouverture partielle du capital, le directeur général de la banque a précisé que les souscripteurs concernés sont les personnes physiques de nationalité algérienne résidant dans le pays, incluant les employés du CPA (30% des actions cédées), les investisseurs institutionnels (30%), ainsi que les entités morales de nationalité algérienne (40%). Il a également mis en avant l'importance et le caractère «historique» de l'ouverture du capital du CPA via la bourse, compte tenu du montant d'actions ouvert aux investisseurs, permettant de multiplier par deux le niveau de capitalisation actuelle de la place boursière nationale.

Selon M. Kadri, c'est une opportunité pour les investisseurs d'avoir un volume important de titres à négocier, et tirer profit d'un tel espace financier en vue de contribuer au développement économique du pays. Le CPA prévoit dans le cadre de cette introduction, une campagne d'information et de communication destinée aux opérateurs économiques mais aussi au grand public, et qui couvrira les quatre coins du pays.

La Bourse d'Alger compte déjà quatre titres cotés, à savoir Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi et Saidal, en plus d'une PME, AOM Invest SPA, spécialisée dans les placements financiers. Après le CPA, la Bourse d'Alger devrait enregistrer cette année l'entrée de la banque de développement local (BDL) à travers l'ouverture de son capital à hauteur de 30%.

Pour rappel, le directeur général de la Bourse d'Alger Yazid Benmouhoub a indiqué la fin du mois de novembre dernier, la Banque de Développement Local (BDL), rejoindra le Crédit Populaire Algérien (CPA) à la Bourse, ce qui permettra de booster la Bourse d'Alger et le marché financier en Algérie.

Ce même responsable s'est exprimé à l'occasion de sa participation à un atelier organisé par l'Association des diplômés de l'Institut de financement de développement du Maghreb arabe «IFIDAS». Il avait souligné que l'ouverture du capital du CPA et de la BDL représente, aussi, la concrétisation d'un des engagements du programme du Président de la République, car elle démontre clairement, selon lui, «la volonté des pouvoirs publics de donner plus de marge de manœuvre au secteur». Cette démarche aura un impact «certain» sur l'amélioration de la gouvernance de ces banques (CPA et BDL), a-t-il précisé, tout en rappelant que les banques publiques «financent à hauteur de 85% les besoins de l'économie nationale».

M. D.

FABRICATION DE STRUCTURES MÉTALLIQUES À OUM DJELLIL

L'unité de production mise en service

LE COUP d'envoi de la mise en exploitation d'une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de structures métalliques située dans la commune de Oum Djellil, 80 km au sud du chef-lieu de wilaya, a été donné par le wali de Médéa, Djahid Mous, à l'occasion d'une visite sur terrain dans la commune lundi. La nouvelle unité industrielle, ayant reçu l'autorisation d'exploitation signée par le wali, produira différentes structures métalliques utilisée dans le secteur de la construction pour la réalisation de charpentes métalliques, cabines sahariennes et divers types de tôles. S'étendant sur une superficie de 20 000 m2, cette unité a été agréée dans le cadre de l'encouragement de l'investissement dans la wilaya et les mesures d'incitation financières et fiscales accordées en faveur des investisseurs venant s'installer dans la région des Hauts-Plateaux. En phase de démarrage, l'unité a créé 70 emplois directs, contribuant ainsi à la résorption du chômage dans la commune, alors qu'il est attendu, dans une 2è phase, le doublement de cet effectif après extension de ses capacités de production, est-il indiqué.

Le propriétaire de l'usine n'a pas manqué de valoriser les facilitations accordées par les autorités de la wilaya quant à la célérité dans la levée des obstacles rencontrés, l'encouragement et les garanties donnés aux investisseurs qui domicilient leurs projets dans la wilaya. L'on rappelle également que les mesures de facilitations ont permis la création de 31 projets dont 22 projets sont entrés en exploitation permettant l'offre de 1343 emplois, alors que 454 autres emplois seront créées dès démarrage prochain de 9 nouveaux projets.

La disponibilité du foncier industriel et les efforts de récupération des superficies non exploitées vont insuffler une plus grande dynamique à l'investissement, notamment après la suppression des entraves pour un grand nombre de projets.

Nabil B.

DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS ILLICITES

Pas avant épuisement de toutes les voies légales

L'opération de démolition des constructions illicites habitées se fait après l'épuisement de toutes les voies de régularisation administratives et légales. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

Le ministre a déclaré que «le recours à la démolition des constructions illicites ne se fait qu'après l'examen des dossiers au niveau de la commission de sécurité de wilaya». Cet examen permet de prendre toutes les dispositions légales et mesures indispensables, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, a expliqué M. Merad lors d'une plénière du Conseil de la nation, jeudi dernier.

Le ministre a aussi rappelé les dispositions juridiques et réglementaires régissant l'opération de construction et de transformation des habitations. Il s'agit de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui prévoit l'obligation de détenir un permis de construire et un permis de lotir pour toute opération de division d'une propriété foncière ou de plusieurs propriétés. Cette loi prévoit également l'interdiction de bâtir une construction sans l'obtention préalable du permis de construire dans les délais fixés par la loi. De plus, cette loi stipule l'arrêt des travaux qui visent à créer un lotissement ou une agglomération sans permis, aussi bien sur le domaine de l'Etat que sur une propriété privée non constructible.

Dans ce cas, le wali ordonne à l'individu contrevenant de démolir les constructions dans les délais fixés. Si le contrevenant ne s'y conforme pas, le wali ordonne, après expiration des délais fixés, le lancement de travaux de démolition dont les coûts seront à la charge du contrevenant, a souligné le ministre de l'Intérieur.



Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad.

Concernant les constructions démolies à Ténès, wilaya de Chlef, le ministre a affirmé que celles-ci n'étaient pas habitées et étaient en cours de réalisation, tandis que d'autres étaient au niveau des fondations. Il a tenu à préciser que ces constructions ont été bâties sur des terrains forestiers et font l'objet d'infractions relevées par les services d'administration des forêts. Conformément à la loi, les constructions érigées sur des terrains forestiers ou de nature forestière ne sont pas éligibles à la mise en conformité, d'autant plus qu'aucun dossier n'a été fourni pour régulariser ces constructions, a expliqué M. Merad.

Il convient de rappeler que le président de la République avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres du 20 février 2023, de soumettre la démolition des constructions illicites habitées à un plan étudié minutieusement, préparé par les walis, qui doivent le soumettre au ministre de l'Intérieur, lequel se prononcera de manière définitive. Il avait aussi insisté sur le fait que «la démolition des constructions habitées ne devait pas intervenir en hiver».

Il a également déclaré, lors d'une rencontre périodique avec les médias, que «la décision de démolition ne doit pas être prise systématiquement». Il faut d'abord penser à toutes les solutions possibles avant de prendre cette décision. Parmi ces solutions, le chef de l'Etat a évoqué l'évaluation de la valeur du terrain sur lequel la construction a été bâtie pour proposer au propriétaire d'en payer le prix, comme cela a été le cas avec certaines usines.

Cependant, affirmant que «depuis l'indépendance, aucune construction anarchique n'a été bâtie sur un terrain privé», le président Tebboune a soutenu que «l'Etat est en droit de défendre ses biens, au même titre que les droits du citoyen». Il a ajouté que les constructions anarchiques «attentent au prestige de l'Etat et devraient faire l'objet d'enquêtes». Suite à ces instructions, les commissions chargées d'examiner les dossiers des constructions illicites ont également été chargées de mener des enquêtes pour en désigner les responsables et définir les conditions dans lesquelles elles ont été bâties.

Lors de ces enquêtes, il a été révélé que certaines constructions, notamment des immeubles, ont été construites au-dessus de canalisations de gaz ou sous les lignes électriques à haute ou moyenne tension. Dans le souci de préserver la vie des familles concernées, les propriétaires de ces constructions n'ont bénéficié d'aucune régularisation.

Par ailleurs, dans l'attente de la création de la police urbaine, tel que le prévoit la loi 25/90 pour contrôler le système de construction, les services concernés ont multiplié les contrôles à grande échelle afin de faire respecter la loi 90/25, qui interdit strictement toute construction sans permis.

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur, il est recensé 1,8 million de constructions illicites en Algérie. Dans la capitale, il a été dénombré pas moins de 600 000 constructions illicites. L'année dernière, les services du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville ont réceptionné 1 037 617 demandes de régularisation pour des habitations au niveau national. Environ 825 140 dossiers, représentant 80 % du nombre global, ont été traités. 435 523 dossiers ont reçu un avis favorable tandis que 157 656 ont été rejetés. L'étude de 231 965 dossiers est toujours en cours.

Sihem Bounabi

CONSTANTINE

Les auto-écoles appliquant des tarifs illégaux sanctionnées

DES MESURES dissuasives seront prises à l'encontre des auto-écoles qui refusent d'appliquer le nouveau cahier des charges, notamment en pratiquant des tarifications illégales pour la constitution des dossiers de permis de conduire, a déclaré jeudi le délégué de la wilaya à la sécurité routière, M. Akouche Rachid, lors d'une rencontre pédagogique tenue à la Maison des jeunes Ahmed-Saadi.

Les mécanismes d'application du nouveau cahier des charges organisant la profession des auto-écoles ont été au centre de cette rencontre pédagogique organisée par la délégation de wilaya à la sécurité routière, en coordination avec la direction des transports de la wilaya de Constantine et avec la collaboration des autorités locales et sécuritaires.

Le rendez-vous, rehaussé par la présence d'inspecteurs examinateurs du permis de conduire, a vu une participation record des exploitants d'auto-écoles des différentes communes de la wilaya. L'occasion a donc été donnée aux gérants de ces écoles de conduite de la capitale de l'Est de soulever leurs préoccupations et questionnements sur les procédures d'application des nouveaux cahiers des charges, notamment dans son volet financier lié à la nouvelle tarification. Dans ce contexte, le délégué a été clair, aucune infraction ne sera tolérée.

De son côté, le directeur des transports de la wilaya, Idir Ramdane Chérif, a tenu à préciser aux présents que l'application du cahier des charges est obligatoire et non facultative en réponse à une interrogation d'un gérant d'une école de conduite.

Instituée en juin 2021 par décret interministériel, les délégations de wilayas à la sécurité routière, sous l'autorité du délégué national à la sécurité routière, ont pour missions d'exécuter, au niveau de la wilaya, les actions liées à la prévention et à la sécurité routières, la formation et l'organisation des examens des permis de conduire et la gestion du système du permis à points.

À ce titre, elles sont chargées notamment de proposer le programme local de prévention et de sécurité routière et de veiller à son exécution après son adoption par la délégation nationale à la sécurité routière ; de coordonner, avec les différents intervenants, les actions opérationnelles de prévention et de sécurité routières et d'accompagner les associations agissant dans ce domaine, ainsi que d'encadrer, de suivre et de contrôler les activités d'enseignement de la conduite automobile. Elles se chargent aussi de recevoir, de traiter et de suivre les dossiers des candidats aux permis de conduire et de gérer les circuits d'apprentissage et les centres d'examens des permis de conduire, en liaison avec les collectivités locales.

Amine B.

SUR INSTRUCTION DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Réutiliser l'eau pour l'irrigation des surfaces agricoles

LE MINISTRE de l'hydraulique, Taha Derbal, a donné des instructions pour que l'eau utilisée ne soit pas gaspillée mais réutilisée pour l'irrigation des surfaces agricoles. C'est à l'occasion de sa visite dans la wilaya de Béjaïa, jeudi, au cours de laquelle il a mis en service le réservoir de 10 000 mètres cube d'eau qui devrait alimenter les zones rurales relevant de la commune de Béjaïa, ses alentours en plus du nouveau pôle urbain d'Ighzer-Ouzarif. Cet ouvrage devrait améliorer d'approvisionnement des foyers de ces régions en eau potable. Le ministre a mis, également, en service un forage réalisé à Amizour et devant alimenter cette commune, Barbacha et ses environs. Le forage a été réalisé dans le cadre du programme d'urgence portant amélioration de la distribution et l'alimentation en eau potable de la wilaya de Béjaïa et qui porte sur la réalisation d'un total de 60 forages.

Le ministre a ensuite écouté l'exposé relatif au projet de réalisation d'une station d'épuration d'eau (STEP) d'une capacité de 200 000 M3 à la commune d'Oued-Ghir. Il a donné des instructions fermes aux responsables locaux du secteur afin de respecter les délais de réalisation, la qualité des travaux et offrir un service de qualité au citoyen. Il les a, par ailleurs, invité à mettre en service la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Sidi- Aïch le 22 mars prochain à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. Cet ouvrage d'une capacité de traitement de 10, 400 M3 par jour devrait alimenter 30 000 âmes, issues des communes de Sidi- Aïch, Tibane, El-Flaye. Les travaux de construction et d'équipements de cette station ont atteint 80-85%. Le ministre a insisté avec les différents intervenants sur la qualité des travaux et le respect des délais de livraison comme il a fait savoir que «le but du traitement de ces eaux est les réutiliser dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie selon les instructions du président de la république visant à réutiliser 60% de l'eau traitée à ces fins». Profitant de sa visite à Béjaïa, M. Derbel a visité les stands des portes ouvertes installés par l'APC de Yemma Gouraya à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la commune, avec le wali, le président de l'APW et une délégation de responsables. Visitant la station de dessalement d'eau de mer implantée à Tighremt, commune de Toudja, le ministre a exprimé sa satisfaction estimant que «le taux d'avancement du projet est très satisfaisant insistant cependant, sur la réduction des délais de livraison». «Les perturbations de l'alimentation en eau potable seront définitivement, dépassées à la faveur de la mise en marche de cette station de 300 000M3 jour qui devrait, également, alimenter plusieurs communes des wilayas voisines dont Bouira Bordj Bou-Arréridj et Sétif», a fait savoir l'hôte de Béjaïa. L'ouvrage est implanté sur une assiette foncière de 14ha. Sa construction avait été entamée le 14 juin 2022 pour un délai de réalisation de 28 mois soit, en novembre 2024. Il va, non seulement, couvrir les besoins de la wilaya en eau potable qui sont d'environ 250 00 m3 mais, aussi ceux de plusieurs communes des wilayas limitrophes, dont Bouira, Bordj Bou-Arréridj et Sétif, entre autres.

N. Bensalem

8e PARTIE

Des vxertus ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban

CHEIKH TAHAR BADAOUI

De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage Nocturne et de l'Ascension du Prophète



Aussi est-il opportun de nous poser les uns aux autres et même chacun à soi-même, là où il se trouve, dans sa propre intimité, les questions de savoir à quelle « Qibla », sommes-nous orientés ? Comment pourrions-nous échapper à l'emprise de ce monstre du XXIème siècle qu'est la Mondialisation ?

Oui, avec ses petits dinosaures implantés ça et là de par le Monde, à l'image des groupements Tatares, comme dirait l'un de nos sages avertis, qui envahirent au XIIème siècle tout l'Occident et le Moyen Orient, mais à la différence que ces armées sauvages et inhumaines, devinrent plus tard, en se convertissant à l'Islam, non seulement des vrais chevaliers de la foi, de l'amour et du devoir, mais aussi les véritables prosélytes et prédicateurs de cette religion de paix et de justice, notamment à travers les contrées de l'Europe centrale et de l'Asie en général. Tandis que ce prophète de malheur, il ne saurait, par son essence dévastatrice et ses fins dernières, se détourner de sa sauvagerie, ni permettre aux hommes, à cause des fossés qu'il ne cesse de creuser de jour en jour entre les riches et les pauvres, de vivre ensemble dans la paix, encore moins de rechercher en commun le vrai, le beau et le juste.

En effet, depuis l'ère industrielle, qui a pris son essor décisif au XIXème siècle, la mondialisation s'est développée comme un processus multidimensionnel. Celle-ci commence avec l'avènement de la technique qui, en se déchaînant, a multiplié les possibilités de liaisons entre les êtres humains, avec le monde, dans le monde ; mais, elle s'est accompagnée, d'un côté, de l'exacerbation des rapports des forces et de domination, et de l'autre, de l'exploitation à grande échelle des ressources de la planète.

Il s'agit par conséquent, de savoir d'une part comment le phénomène indépassable de la technique modifie nos conditions d'existence et notre rapport au monde et, d'autre part, comment pourrons- nous assumer cette incontournable métamorphose d'une manière libre responsable et cohérente, face à une mondialisation qui produit un non- monde dépourvu de toutes valeurs humaines et morales, un monde enseveli sous le linceul du modernisme à sens unique, un non- monde accablé de dureté, en d'autres termes , une situation alarmante de « marche ou crève ».

Apparemment, qui pourrait s'opposer à la mondialisation des pratiques démocratiques, d'instruments de progrès tels que la recherche scientifique et la production des richesses et leur répartition en partage égal ? Mais les bouleversements qu'elle engendre sur les plans politique, économique et culturel, posent de graves problèmes d'adaptation et d'assimilation pour l'humanité en général et pour le monde musulman en particulier.

Avec plus de précisions, nous pouvons dire que la mondialisation transforme les conditions de l'évolution des sociétés, son rythme, sa dimension , son niveau…Avec elle, on passe d'un rythme lent à la vitesse, de la dimension humaine au gigantisme, du niveau particulier au niveau global. C'est donc sur cette triple base de la vitesse, du gigantisme et du global, symbole de la recherche scientifique, sans bornes ni limites, qu'est fondée la Mondialisation, ce prêtre de malheur qui ne cesse de prêcher le monothéisme du marché ; oui, ce crime devenu religion du siècle. L'on appelle alors développement, une croissance économique sans fin, produisant de plus en plus et de plus en plus vite, n'importe quoi, utile, inutile, nuisible ou même mortel, comme les armements ou la drogue et non pas le développement des possibilités humaines, créatrices de l'homme et de tout homme.

Dans une telle dérive, s'impliquent mutuellement le chômage de ceux qui ne peuvent plus produire parce que les deux tiers du monde ne peuvent plus consommer, même pour leur survie, et l'immigration des plus démunis. Ce n'est que le passage du monde de la faim à celui du chômage et de l'exclusion ; oui, un monde où le riche s'enivre davantage des fruits du profit et du pouvoir, souffrant de la dyspepsie de la richesse et où le pauvre s'engouffre de plus en plus dans la maladie, l'ignorance et la misère. Malheureusement, nul ne vient à son secours, encore moins, pour le libérer de ce joug, et s'il se trouve, ce n'est que pour l'exploiter encore davantage, sans dignité aucune, ni scrupule, et sans aucun sens d'humanisme.

L'erreur d'aiguillage fût commise, il y a cinq siècles, lorsque avec la faim de l'or et l'ivresse de la technique pour la domination de la nature et des hommes, est née une vie sans but, une véritable religion des moyens qui arrive aujourd'hui à son terme : « le Monothéisme du marché », générant une polarisation croissante de la richesse spéculative, sinon maffieuse, d'une minorité gouvernante, et de la misère des multitudes, voire même un chaos sans fin et sans mesure dont les Maîtres se dressant en meilleurs conseillers, nous recommandent de nous adapter sans discussion, et sans comprendre, à ce monde nouveau sans hommes, ou aux hommes sans projets ni finalité humaine, alors qu'une véritable renaissance, ou même une simple survie de l'humanité, exige non pas une adaptation à ce destin cruel de mort, mais une rupture radicale avec lui.

En vérité, l'extermination des populations entières innocentes en Amérique, en Afrique, en Australie, jadis, et aujourd'hui, en Palestine, en Irak, aux Philippines, en Tchétchénie et ailleurs, le commerce des esclaves, la vente des enfants en bas âges, la traite des blanches, ne sont que des manifestations de cette mondialisation, se passant de tout commentaire.

Ce monde désarticulé vivant dans les fins fonds de la souillure mondialiste n'est autre que le produit de la déviation de l'homme moderne se prenant pour le divin, connaissant tout et pouvant tout de la bonne direction que le Seigneur, Gloire à Lui Seul, lui a choisie et a préféré la « Qibla » de l'Impérialisme mondial. En s'adressant au Prophète, Salut Divin Sur Lui, Dieu l'invite avec tous les honneurs à se prémunir contre les dangers d'une quelconque déviation en ces termes : « Tiens-toi debout, en vrai « han if » qui professe la religion primordiale, la religion naturelle, celle que Allah a inscrite au cœur de tout homme. C'est un don universel et immuable que Dieu a fait a Ses créatures. Telle est la vrai religion, mais la plupart des hommes ne savent pas. » (Sourate dite « Les Romains » ou dite « Ar roum » Verset 30).

Le problème du Prophète, Salut Divin Sur Lui est donc de montrer comment l'homme peut participer à cet acte de création d'un monde toujours en naissance, acte de Dieu dont le Saint Coran révèle qu'Il ne cesse de créer. Ainsi, nous ne pouvons connaître notre Seigneur, encore moins de s'élever aux sphères de Son Amour qui mérite agrément d'ici-bas et dans l'Au-delà, que par les signes de Son action : qu'il s'agisse du monde visible, de la nature, des évènements de l'histoire des hommes, ou des révélations de Ses Prophètes.

La vision dynamique du monde dans le Saint Coran découle de cette incessante action créatrice de Dieu. Il est « le Vivant », « le Créateur par excellence, Celui qui ne cesse de créer. » Celui « qui Est présent en chaque chose nouvelle ». Cette création continuée, maintient en existence toute chose. Contrairement à la Genèse (II – 2), « Il ne connaît ni cesse, ni repos ». « Il commence la Création et la recommence. ». La dynamique des cellules au sein de tout organisme vivant en est la preuve tangible, attestant de la Présence infinie et indéfinie de l'Etre suprême, Omniscient et Omnipotent, Gloire à Lui Seul ; oui une Présence en nous-mêmes, plus près de nous que notre veine jugulaire, tel que le précise le Verset 16 de la Sourate dite « Kaf », oui, une Présence échappant aux temps et à l'espace, lesquels restant au service de l'homme pour l'accomplissement de sa mission.

La chari'a coranique nous donne ainsi les principes directeurs d'une indispensable recherche de moyens d'une modernité, autre que celle de l'Occident, et nous indique la vraie «Qibla » vers laquelle, l'humanité entière se doit désormais, de s'orienter… Cette recherche, dont les grands juristes du passé nous ont donné l'exemple, en faisant l'effort nécessaire pour résoudre les problèmes de leur temps, nous responsabilise tous, à plus d'un titre, chacun en ce qui le concerne, à en faire autant, à l'effet de contribuer à la solution de nos problèmes contemporains, grâce à un Islam vivant, joignant le temporal au spirituel, un Islam de modération, prêchant le juste milieu, et répondant en même temps aux besoins du corps et de l'esprit, un Islam qui s'enrichit d'abord de son intérieur par la réflexion critique de ses adeptes sur le développement des sciences, et de ce fait même, passer d'une société fondée sur le profit (monothéisme du marché) à une société fondée sur des valeurs qui ne seraient guère des valeurs marchandes.

Ce devoir majeur exige des Musulmans, une lecture critique du Saint Coran, c'est-à-dire à la fois historique des convictions dans lesquelles le Verset est « descendu » et avec quel objectif, afin de l'appliquer dans les conditions nouvelles de l'heure, utilisant un autre langage pour en réaliser les fins éternelles et également une lecture allégorique c'est-à-dire en n'oubliant jamais la transcendance de Dieu, sans commune mesure avec l'homme, et ne lui parlant que par parabole comme l'homme ne peut l'évoquer que par métaphores.

En d'autres termes, deux règles doivent être observées à savoir :

A SUIVRE

GÉNOCIDE SIONISTE EN PALESTINE

La dernière université de Gaza détruite

La dernière université encore debout à Gaza a été détruite par l'armée sioniste, dernière atteinte au secteur de l'enseignement de l'enclave palestinienne, soumise à une guerre génocidaire depuis le 7 octobre dernier, rapportent vendredi des médias.

L'université Al-Israa de Gaza a été détruite mercredi par l'entité sioniste après que ses soldats aient fait exploser des centaines de mines terrestres attachées au bâtiment.

Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent le moment où l'établissement – ??qui avait déjà subi des dommages structurels – a été complètement détruit.

«L'armée sioniste l'a occupé et utilisé comme base militaire pour ses attaques et comme centre pour détenir des civils palestiniens «, a écrit l'Université Al-Israa sur sa page Facebook.

L'Université de Birzeit, en Cisjordanie occupée, a condamné cette agression brutale. «L'Université de Birzeit réaffirme que ce crime fait partie de l'attaque de l'occupation sioniste contre les Palestiniens. Tout cela fait partie de l'objectif de l'occupation de rendre Gaza inhabitable, une continuation du génocide en cours dans la bande de Gaza», a écrit l'université sur les réseaux sociaux.

L'université a ajouté que l'attaque a également détruit un musée créé par l'université Al-Israa qui abritait plus de 3 000 objets rares et qui a été pillé par les forces sionistes. Des universitaires et des utilisateurs des réseaux sociaux du monde entier ont appelé à un boycott universitaire total de l'entité sioniste, l'accusant de cibler délibérément et directement les établissements d'enseignement de Gaza, ainsi que les centres culturels.

Par ailleurs, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa), Philippe Lazzarini, a déclaré, jeudi, que le siège de Gaza était «le tueur silencieux» de nombreux Palestiniens, appelant à un cessez-le-feu humanitaire urgent afin de soulager la population et d'ouvrir la voie à une augmentation de l'approvisionnement en produits de première nécessité. «Toute autre solution ne fera que prolonger la misère de toute une population», a indiqué Lazzarini lors d'une visite à Gaza, sa quatrième depuis le début de la guerre en octobre, ajoutant qu'»au cours des cent derniers jours, les habitants de Gaza sont passés «du choc pur et simple de la perte de tout, dans certains cas de tous les membres de leur famille, à une lutte débilitante pour rester en vie et protéger leurs proches».



«Chaque fois que je me rends à Gaza, je constate que les gens se sont enfoncés un peu plus dans le désespoir», a témoigné le responsable onusien.

Lazzarini a déclaré que «dans le sud de la bande de Gaza, près de Rafah, des abris de fortune faits de bâches en plastique ont poussé partout, même dans les rues».

«La population de Rafah a presque quadruplé au cours des deux derniers mois et dépasse désormais 1,2 million d'habitants», a déclaré Lazzarini.

«Chaque personne que j'ai rencontrée avait une histoire personnelle de peur, de mort, de perte, de traumatisme à partager», a-t-il révélé.

«Compte tenu des restrictions imposées (par l'entité sioniste) à l'entrée des marchandises dans la bande de Gaza, le coût des produits de première nécessité a été multiplié par dix», a constaté Lazzarini. Les services d'assainissement et de santé sont également gravement compromis.

«Des montagnes d'ordures non ramassées remplissent maintenant les rues», a-t-il indiqué. Aussi, «les malades chroniques n'ont pas suffisamment de médicaments et doivent apprendre à vivre avec des alternatives ou à s'en passer, de l'insuline de base pour le diabète aux comprimés quotidiens pour l'hypertension artérielle».

Lazzarini a déploré le fait que les informations fiables sur les conditions de vie dans le nord de la bande de Gaza restent rares, car l'accès à cette zone est toujours très restreint. **R. I.**

GUERRE EN UKRAINE

Kiev expérimente une drogue sur ses soldats

SELON LE site d'investigation américain The Intercept, l'armée ukrainienne expérimente l'usage de l'ibogaïne pour doper ses troupes et soigner des traumatisés crâniens. Il s'agit d'un puissant psychotrope hallucinogène interdit dans de nombreux pays, dont la France et la Russie, qui n'est pas sans danger en cas de fortes doses. L'armée ukrainienne expérimente une drogue sur ses soldats. C'est la révélation faite le 17 janvier par le commentateur américain Ryan Grim dans les colonnes du site d'information The Intercept. «À l'initiative de Rick Doblin de la MAPS, l'association pluridisciplinaire d'études psychédéliques [basée en Californie], nous avons passé un contrat avec Irvin Dana Beal et la compagnie IboGrow», a déclaré dans une lettre à la police aux frontières citée par Ryan Grim le psychologue militaire ukrainien Olexii Syrtchak. Il a ajouté que l'objet de ce contrat était «de fournir de l'ibogaïne pharmaceutique aux hôpitaux soignant des vétérans et à l'armée ukrainienne», à la fois pour traiter les «lésions cérébrales traumatiques et l'épuisement sur le champ de bataille». L'ibogaïne est un puissant psychotrope aux propriétés euphorisantes et hallucinogènes. Cette substance est extraite de l'iboga, un arbuste des forêts équatoriales africaines. Pour le moment, l'armée ukrainienne a recours à des racines importées d'Accra au Ghana, mais elle envisage par la suite de produire elle-même de l'ibogaïne de synthèse en collaboration avec une entreprise israélienne, toujours selon The Intercept.

-QUAND L'ARMÉE UKRAINIENNE RECRUTE UN ANCIEN YIPPIE

À dose modérée, l'ibogaïne permet, par ses effets psychostimulants, d'augmenter les performances au combat. Toutefois, elle n'est pas sans danger : en effet, à haute dose, elle peut susciter de l'anxiété, des convulsions allant jusqu'à la paralysie. Elle présente en outre des risques cardiovasculaires, notamment de crise cardiaque, selon les experts interrogés par le média américain. En revanche, comparée aux amphétamines, elle offre l'avantage de ne pas occasionner de vieillissement prématuré. Pour développer l'usage de l'ibogaïne, Kiev a fait appel à l'un de ses partisans de longue date : Irvin Dana Beal, fondateur en 1967 des Yippies (parti international de la jeunesse). Figure emblématique des mouvements libertaires et pacifistes des années 1960, celui-ci a défendu l'intérêt de l'ibogaïne dans l'addictologie comme moyen de sevrage de dépendances à l'alcool ou à d'autres drogues, dans le sillage des découvertes de Howard Lotsof. Le psychologue militaire Olexii Skyrtach lui a remis une lettre l'autorisant à passer la frontière ukrainienne avec cette drogue dans ses bagages sans être inquiété par les douanes, révèle The Intercept. «Avec l'ibogaïne, la sensation de satisfaction extrême est au-delà des mots», décrit Irvin Dana Beal dans l'enquête, soulignant que les gens connaissent ainsi de «meilleurs hauts» et que ce genre de «récompense» est «extrêmement important pour préserver le moral sur un champ de bataille». «Il nous faut le plus d'ibogaïne possible» Mais une fois de retour des combats, l'ibogaïne serait aussi très efficace pour améliorer des problèmes chroniques dus à des lésions cérébrales traumatiques, ainsi que l'établit la revue Nature Medecine dans un article publié le 5 janvier : «Après le traitement, les participants ont témoigné d'une réduction notable de ces symptômes [...] et les bénéfices se sont maintenus durant un mois.» «Ces gars ont besoin de quelque chose pour leurs lésions cérébrales», estime Irvin Dana Beale. «Apparemment, personne à part moi n'a envie d'aller en zone de guerre avec de l'ibogaïne», regrette-t-il néanmoins. L'usage de drogue en temps de guerre a déjà été pratiqué, à l'instar du régime nazi qui employait la pervitine, une redoutable méthamphétamine connue aujourd'hui sous le nom de crystal. L'usage de l'héroïne par les GIs au Vietnam a aussi été maintes fois dénoncé. Cette révélation sur l'expérimentation par Kiev de l'ibogaïne intervient alors que le constat de l'échec de la contre-offensive ukrainienne est désormais partagé de manière unanime par les dirigeants mondiaux. **R. I.**

FIN DE L'ACTE 1 DE LA PHASE DE GROUPES

Les « grands » et . . . les « petits »

La première journée de la phase de poules de la CAN-2023, qui se déroule en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février, a pris fin mercredi soir avec le dernier match du groupe F, entre la RD Congo et la Zambie, soldé par un score nul (1-1).

Durant cette première journée, des équipes supposées être de ''grands favoris'' ont été mises en déroute sur des scores de parités ou des défaites par de 'petits poucets' ; des équipes de seconde zone. Les Supers Eagles du Nigeria, logés dans le groupe A, annoncés comme favoris de la compétition ont été contraints au nul (1-1), dimanche face à l'équipe équato-guinéenne qui a fait montre de détermination pour déjouer les pronostics. Il a fallu la dextérité de sa vedette, Victor Osimhen pour mettre les pendules à l'heure à la 39e minute, juste après le but de Iván Salvado à la 37e minute de jeu. Dans la poule B, les Pharaons, sept fois champions d'Afrique, s'en sont sortis avec un nul (2-2), à l'issue d'une rencontre âprement discutée avec le Mozambique. Les Egyptiens doivent leur salut à un penalty transformé par Mohamed Salah à la dernière minute du temps additionnel. Le Cameroun, l'un des favoris du groupe C n'a pas fait mieux. Les Lions indomptables ont eu du mal à s'imposer face à la Guinée. Les Camerounais ont été menés au score dès la neuvième minute (but de Mohamed Bayo), avant d'obtenir la parité grâce à Franck Magri. La Cameroun n'a pas pu dépasser ce score



et glaner les trois points du match malgré la réduction de l'effectif de l'équipe de la Guinée à 10 à la 48e minute de jeu, avec le carton rouge de François Karamo, le capitaine du Silly de Guinée. Annoncé par les observateurs comme un « prétendant sérieux » au titre, les Fennecs de l'Algérie, ont dû eux aussi se contenter d'un point obtenu à l'issue du match nul avec l'Angola. Après l'ouverture du score à la 18′, par Baghdad Bounedjah, les Verts n'ont pas pu conserver et même aggraver ce score jusqu'à la fin du match face aux offensives des Angolais. Si ces équipes ont dû se satisfaire de matchs nuls, le Ghana quant à lui a été moins chanceux et s'en tire avec une défaite face à l'équipe du Cap-Vert. Cette défaite est considérée comme « une grande surprise de la CAN 2023, selon des observateurs. Les Requins bleus du Cap-Vert ont obtenu les trois points du match dans les dernières minutes de la rencontre, démontrant ainsi la fébrilité des Black Star du Ghana. Dans le groupe E, la Tunisie n'est pas en reste puisqu'elle a été battue par la surprenante équipe de la Namibie grâce à Deon Hotto à la 89e ; de quoi offrir une belle victoire aux Namibiens. Seuls la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Maroc, classés parmi les favoris, en plus du Mali, un outsider, ont tiré leur épingle du jeu avec une victoire lors de cette première journée de la phase de poules avec respectivement 2-0, 3-0, 3-0 et 2-0 contre la Guinée Bissau pour Eléphants, la Gambie pour les Lions de la Terenga, la Tanzanie pour le Maroc et l'Afrique du Sud pour le Mali.

STATISTIQUES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Nombre de matchs : 12
Nombre de buts marqués :
27, dont 3 sur penalty (moyen de 2.
Nombre de cartons jaunes :
42 (moyenne de 3.5 par match)
Nombre de cartons rouges : 03
Buteur de la 1re journée :
Lamine Camara (Sénégal) : 2 buts

N.B : Jeudi, et en ouverture de la 2e journée, trois rencontres étaient au programme : La Côte D'Ivoire a été ainsi battue (0-1) par le Nigeria pendant que la Guinée Equatoriale a étrillé (4-2) la Guinée Bissau et ce, pour le compte du Groupe « A » alors que dans le Groupe « B », l'Egypte et le Ghana se sont séparés sur un nul (2-2).

ROUND-UP

Groupe F (1ère journée, joués Mercredi)

Azouaou et agences

MATCH 1

Le Maroc a parfaitement lancé sa CAN et assume son statut en s'imposant facilement contre la Tanzanie.

Le demi-finaliste de la Coupe du monde faisait son entrée en lice dans la Coupe d'Afrique des Nations ce mercredi après-midi. Opposé à la Tanzanie, le Maroc entendait bien assumer son nouveau statut acquis au Qatar, où ses victoires contre la Belgique, l'Espagne et le Portugal sont encore dans toutes les mémoires des observateurs de football. Dans une première mi-temps où ils n'ont pas forcé, les hommes de Walid Regragui repartaient avec un avantage d'un petit but signé Romain Saïss qui suivait bien un coup franc d'Hakim Ziyech relâché par Aishi Manula (30e). La seconde période repartait sur le même rythme avec des Marocains qui avaient la maîtrise du jeu et se contentaient de lancer quelques offensives. Le tournant du match arrivait à la 70e minute avec le carton rouge de Novatus Miroshi. Une exclusion qui allait totalement enfoncer les Tanzaniens, qui encaissaient deux buts supplémentaires signés Azzedine Ounahi (77e) et Youssef En-Nesyri (80e). Le score en restait là, le Maroc frappe fort et confirme son statut de grand favori à cette CAN en compagnie du Sénégal.

MATCH 2

LA RD Congo bute sur la Zambie et perd deux points !

Après la large victoire du Maroc plus tôt dans la journée contre la Tanzanie, la première journée de la Coupe d'Afrique des Nations se terminait ce soir avec la rencontre opposant la République Démocratique du Congo à la Zambie. Dans un premier acte où ils ont dominé, les coéquipiers de Cédric Bakambu étaient néanmoins surpris par l'ouverture du score zambienne de Kings Kangwa (23e). Mais ils ne doutaient pas bien longtemps puisque quatre minutes plus tard, Yoane Wissa (27e) remettait les deux équipes à égalité. En seconde période, on s'attendait donc à ce que la RDC pousse pour prendre l'avantage. Ce qu'il faisait sans parvenir toutefois à trouver le chemin des filets. Malgré une domination dans les statistiques (24 tirs à 3, 6 tirs cadrés à 1 et 57% de possession), les hommes de Sébastien Desabre concédaient le match nul. Une mauvaise performance pour eux, qui laissent déjà filer le Maroc en tête ce groupe E. Le choc contre les Lions de l'Atlas aura lieu dimanche à 21h.

Groupe A : Débuts de la 2e journée (joués Jeudi)

MATCH 1

L'énorme coup du Nigeria qui crée la sensation en matant la Côte d'Ivoire devant son public !

La Côte d'Ivoire, pourtant très sûre lors de son premier match et qui avait l'occasion de frapper un joli coup, s'est inclinée contre le Nigeria. Cet après-midi avait lieu le choc du groupe A de cette Coupe d'Afrique des Nations entre la Côte d'Ivoire et le Nigeria. L'objectif était simple pour les hommes de Jean-Louis Gasset : s'imposer pour valider leur ticket pour la phase à élimination directe. Au terme d'une première période assez rythmée et où les deux équipes ont eu des situations, le score était néanmoins nul et vierge. En seconde période, il était clair qu'Ivoiriens et Nigérians allaient tout faire pour l'emporter. Et ce sont les Super Eagles qui allaient frapper les premiers avec l'ouverture du score de William Troost-Ekong sur pénalty (55e) après une faute à retardement d'Ousmane Diomandé sur Victor Osimhen. La sale soirée se poursuivait pour la Côte d'Ivoire avec la sortie sur blessure de Serge Aurier à la 69e minute. Si la fin de match était dominée par le pays organisateur, il n'arrivait toutefois pas à se montrer assez dangereux pour mettre à mal une défense nigériane bien compacte. Le Nigeria réalise donc un énorme coup et rejoint la Guinée Équatoriale en tête du groupe A. La Côte d'Ivoire, quant à elle, n'aura pas le droit à l'erreur, lors de son prochain match contre la Guinée Équatoriale.

MATCH 2

Guinée équatoriale trop facile devant la Guinée-Bissau

La Guinée équatoriale frappe un grand coup en s'imposant facilement face à la Guinée-Bissau grâce à un triplé d'Emilio Nsue. La Guinée équatoriale frappe fort et se rapproche déjà de la qualification ! Après avoir tenu en échec le Nigéria en ouverture (1-1), le Nzalang Nacional affrontait la Guinée-Bissau avec la ferme intention de l'emporter, et c'est chose faite grâce à l'homme du jour, Emilio Nsue, le buteur du CF Intercity, auteur d'un magnifique triplé. En début de match, c'est lui qui a lancé les siens en ouvrant la marque (21e, 1-0). Et si les Djurtus ont égalisé grâce à un but contre son camp de Fernandez (1-1, 37e) et qu'ils auraient pu bénéficier d'un penalty, finalement refusé par la VAR, ils ont coulé en seconde période. Au retour des vestiaires, Miranda a remis la Guinée équatoriale devant au score (46e, 2-1), avant que Nsue ne claque son triplé (51e, 61e) pour valider un succès 4-2 avec un but tardif de Ze Turbo. Avec ce succès la Guinée équatoriale est quasiment qualifiée !

GROUPE B :
MATCH 1

L'Egypte et le Ghana se quittent sur un nul à l'arrivée d'une partie de haut niveau

Au contraire d'une première période décevante, la seconde période entre l'Égypte et le Ghana a tenu toutes ses promesses. À la mi-temps, malgré un avantage d'un but pour le Ghana grâce à Mohammed Kudus (45e+3'), la partition était bien pauvre entre l'Égypte et le Ghana dans ce choc de la peur entre deux équipes qui n'ont pas réussi à s'imposer lors de la première journée. En plus d'être menés au score, les Pharaons perdaient leur star absolue Mohamed Salah sur blessure. Autant dire que la mission ne s'annonçait pas facile pour les vice-champions d'Afrique. Et pourtant, ils allaient être reboostés comme jamais. Car après un premier but d'Abdelmonem refusé pour hors-jeu (51e), Omar Marsmoush allait finalement égaliser pour les Égyptiens à la 69e minute. S'ils auraient pu retomber dans leur travers après le doublé dans la foulée de Mohammed Kudus (71e), ils refusaient d'abdiquer en égalisant eux aussi immédiatement par l'intermédiaire de Mostafa Mohamed (74e). Malgré cette belle remontée au score et cinq minutes totalement folles, ce résultat n'arrange aucune des deux équipes, qui n'arrivent toujours pas à gagner dans cette CAN.

Le Programme de la journée (samedi 20 Janvier)
Groupe D :
Algérie - Burkina Faso 15h00 à Bouaké
Mauritanie - Angola 18h00 à Bouaké
Groupe E :
Tunisie - Mali 21h00 à Korhogo

BURKINA FASO – ALGÉRIE (CET APRÈS-MIDI, 14H00, STADE DE LA PAIX, BOUAKÉ)

Pourquoi les Fennecs ne devraient surtout pas paniquer

Après un résultat au goût amer face aux « Palancas Negras », Belmadi et son équipe veulent se refaire une santé et aller de l'avant. La victoire est l'objectif contre le Burkina Faso face à un concurrent direct pour la 1ère place dans un match crucial certes mais il faut garder la tête froide. Son sang-froid et ne surtout pas paniquer . . .

Par Rabah Azizi.



Suite à une première sortie décevante, l'équipe nationale algérienne est à un tournant crucial dans la Coupe d'Afrique des Nations 2023. Le match nul contre l'Angola a fait couler beaucoup d'encre, suscitant inquiétudes et polémiques. Pour effacer le semi-échec et la déception qui a suivi l'Angola, les «Verts» se préparent intensément avant d'affronter le Burkina Faso, en visant les trois points dans la course aux deux billets qualificatifs du groupe « D ». Le sélectionneur Djamel Belmadi joue, c'est sûr, la carte de la motivation avec ses troupes. L'objectif est clair : une première victoire lors de cette édition de la CAN. Affronter le Burkina Faso, actuellement en tête du classement, est un défi car les « Étalons » feront tout pour préserver cette place de leader et réaliser l'exploit de s'emparer définitivement d'une première place historique pour leur pays. Cependant, les « Fennecs » sont prêts à relever cette épreuve. Soutenu par un certain Karim Ziani, l'ancienne star de l'EN soutient que « Djamel Belmadi semble être dans un excellent état d'esprit, manifestant une impatience palpable à l'idée d'affronter un tel adversaire. Il affichait d'ailleurs une sérénité et une concentration remarquables en prévision des prochaines rencontres en renouvelant sa confiance pour sa talentueuse armada. » Malgré l'avantage numérique au classement des Burkinabés qui ont triomphé difficilement contre la Mauritanie, et des paramètres qui font le bonheur de l'ex-« Haute-Volta » tels que l'horaire de la rencontre et le climat (37 degrés et 57% d'humidité), les Algériens restent concentrés sur leur objectif et sur le fait de faire taire les sceptiques. Les leçons tirées du premier match semblent avoir renforcé leur détermination pour aborder ce deuxième round avec la ferme intention de rendre fier tout un peuple derrière eux. Pour le grand bonheur de Mahrez and Co, un atout offensif tranchant sera de retour de suspension. Mohamed Amoura, le dynamiteur et prolifique buteur en forme de l'Union Saint Gilloise qui compte 16 buts et 3 passes décisives toutes compétitions confondues, pourra se réunir au trio ou au quatuor offensif. Le « Bip Bip » algérien pourra user de son explosivité, sa justesse technique et son habileté de finition pour aider l'attaque algérienne à déstabiliser Tapsoba et sa défense. Déterminé, coach Belmadi tiens à aborder tout de même cette rencontre sans imposer une réelle pression à ses hommes malgré l'importance de cette dernière. Comme avant la première sortie, où le driver national avait, pourtant, averti ses joueurs qu'il ne souhaitait pas leur mettre de la pression inutile. « Mon intention n'a pas été de les mettre sous pression, mais il est évident qu'ils l'ont ressentie par eux-mêmes », rappelle-t-il avant un moment crucial où les « Fennecs » devront transformer cette pression en motivation pour aller de l'avant. Leur parcours dans cette compétition dépendra en grande partie de leur prestation dans ce match, et ils sont prêts à tout donner sur le terrain pour réaliser une performance sur la route de la victoire finale. Pour rappel, « El Khadra » pointe à la deuxième place du classement du groupe « D », ex-aequo avec l'Angola, 1 point chacun, et juste derrière le Burkina Faso avec ses 3 points. En cas de victoire face à ce dernier, l'Algérie s'emparera de la place de leader, en attendant le résultat de l'autre rencontre du groupe qui opposera les « Mourabitounes » de Mauritanie aux « antilopes » angolaises.

R.A

BELMADI DÉFEND MAHREZ ET RASSURE :

«Le Burkina ? Un match important mais pas capital »

AVANT leur match face au Burkina Faso samedi, Djamel Belmadi a répondu aux questions des journalistes sur le match nul face à l'Angola, la suite de la compétition et le cas Riyad Mahrez. Un sursaut d'orgueil pour les Fennecs ? À la veille de leur deuxième match de cette CAN face au Burkina Faso de Bertrand Traoré, le sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, s'est exprimé en conférence de presse. « On avait dit qu'il fallait prendre les trois points pour bien débuter mais on ne l'a pas fait, donc maintenant on va tout faire pour prendre les trois points. On avait l'habitude d'avoir un vrai équilibre en attaque sur les côtés. Après à gauche il y a des automatismes. Peut-être que notre côté droit a été moins inspiré. C'est plus un concours de circonstances qu'autre chose », a-t-il confié. Questionné sur son plan de jeu face aux Étalons, il n'a rien voulu dévoiler, préférant souligner la manière de jouer de ses hommes : « Les statistiques sont souvent importantes, elles veulent dire des choses mais le football ce n'est pas toujours ce qu'on voit dans les statistiques. Ce qui aurait été encore plus inquiétant c'est de ne pas voir une équipe qui cherche à jouer ou attaquer. Quand on produit du jeu on prend des risques. Ce qui s'est passé au Cameroun on l'a mal vécu mais nous ne sommes pas hantés par ça. Nous avons appris de nos erreurs. C'est la troisième fois que vous me parlez de 2022. Ce n'est pas ça le foot. Pleurer sur le passé, c'est tomber et se relever. On se sert des expériences pour se relever. Demain ce sera un match important mais pas capital. Le Burkina Faso a un avantage de jouer leurs deux premiers matchs à 14h, ils se sont préparés pour ça. On se prépare pour ça. Quand on voit l'Angola, la Guinée Equatoriale, encore une fois il n'y a plus de petites équipes. Les équipes travaillent, elles prennent leur chance, elles ont raison. Ce ne sont pas les noms ronflants qui gagnent forcément », a-t-il simplement répondu. Et lorsqu'un journaliste s'en prend à con chouchou, le sélectionneur hausse le ton : « Les critiques sur Riyad Mahrez ne datent pas d'aujourd'hui. En 2019, il était critiqué également. Je n'écoute pas les journalistes. Riyad Mahrez est le champion d'Europe. Il n'écoute même pas les critiques. On est concentrés sur l'équipe, le match », a-t-il conclu. À bon entendeur, le prochain match des Algériens promet des merveilles dont eux seuls ont le secret...

Agences

DÉCLARATIONS DES «ETALONS» EN ZONE MIXTE

«Très motivés face à l'Algérie »

DÉCLARATIONS DE joueurs de l'équipe burkinabè de football, recueillies par l'APS lors d'une zone mixte organisée avec la presse, mercredi au Centre d'enseignement technique à Bouaké, à la vielle du match face à l'Algérie, aujourd'hui (samedi) au stade de la Paix (15h00, algérienne), comptant pour la 2e journée (Gr.D) de la CAN-2023:

– STÉPHANE AZIZ KI (MILIEU DE TERRAIN) :

« D'abord, je suis très content et fier d'avoir joué mon premier match en phase finale d'une CAN face à la Mauritanie (1-0), c'est mon premier tournoi majeur avec le Burkina, avoir les trois points c'est le plus important. Nous préparons le match face à l'Algérie dans le calme et la sérénité, le moral est gonflé à bloc. Nous composons un groupe soudé, plutôt que des individualités, c'est ce qui fait notre force. Face aux Mauritaniens, on s'est battu du début jusqu'à la fin, nous avons cru jusqu'au bout, chose qui nous a permis de marquer le but de la victoire. On sera très motivés face à l'Algérie pour aller chercher cette deuxième victoire, synonyme de qualification. Nous ne focalisons par sur l'adversaire, mais sur nous-mêmes. Certes, nous avons une idée sur l'équipe algérienne, ses atouts et ses faiblesses, mais ce qui importe le plus c'est notre équipe. Nous devons améliorer la finition et être plus tueurs devant les buts. «

– IBRAHIM BLATI TOURÉ (MILIEU DE TERRAIN) :

« Je suis né en Côte d'Ivoire, il y a beaucoup d'engouement, la famille, c'est encore plus motivant. Nous allons affronter une très belle équipe d'Algérie, d'où la nécessité de redoubler d'efforts. On doit respecter notre adversaire, mais pas trop non plus. Il faut que tout le monde sache que le Burkina Faso est aussi une grande nation de football. On va aborder ce match calmement et sereinement, avec un ascendant psychologique important suite à la victoire décrochée face à la Mauritanie. Nous devons gagner, prendre les devants, et se qualifier aux 1/8es de finale. Ce rendez-vous n'est pas forcément décisif mais il est important. »

LE MJS, HAMMAD, ENVOIE UN MESSAGE DE SOUTIEN À L'EN AVANT SON MATCH FACE AU BURKINA FASO

LE MINISTRE de la jeunesse et des sports (MJS) M. Abderrahmane Hammad, a adressé un message de soutien à l'équipe nationale de football, à 24 heures du match face au Burkina Faso, samedi au stade de la Paix à Bouaké (15h00, algérienne), comptant pour la 2e journée (Gr. D) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier- 11 février). « M. Abderrahmane Hammad, Ministre de la jeunesse et des sports a tenu à exprimer, au nom du peuple algérien et du gouvernement, son soutien aux joueurs et aux différents staffs pour tous les efforts qu'ils accomplissent afin de donner de la joie et du bonheur aux Algériens», a indiqué la Fédération algérienne (FAF) jeudi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. «A leur tour, les joueurs et les membres des différents staffs ont tenu à remercier Monsieur le Ministre pour ce message chaleureux et le soutien indéfectible, et promettent de tout faire pour relever les prochains défis dans cette compétition continentale», conclut le communiqué de la FAF.

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE À ORAN

Mise en service de plusieurs projets

La célébration de la Journée nationale de la commune, a été maquée, avant-hier, dans les wilayas de l'Ouest du pays, par l'organisation de plusieurs activités. Cette occasion a vu l'inauguration de plusieurs structures, des portes ouvertes, des conférences, et enfin un hommage a été rendu à plusieurs cadres des collectivités locales.

Dans la wilaya d'Oran, le wali Saïd Sayoud a effectué une visite au siège de la commune de Bethioua dans l'Est de la wilaya, et ce parallèlement à sa visite d'inspection dans la daïra éponyme. Le programme de la visite du wali à la daïra de Bethioua a comporté l'inauguration de l'école coranique « Malek Ibn Anès » du village de Layayda, l'école primaire « Moudjahid Hamdada Belkacem » à la cité 1.000 logements sociaux.

En outre, le même responsable, a également procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un CEM baptisé du nom du Moudjahid Bouabdelli Ayadh et inspecté un groupe scolaire de Bethioua et un complexe sportif de proximité à Granine.

Par ailleurs, le bloc de la direction de l'Etat-civil de l'APC d'Oran a abrité une exposition tenue au siège du cabinet de cette collectivité locale, drainant un grand nombre de visiteurs intéressés par l'exposition de registres de l'état-civil.

Concernant, les anciens registres, des cadres de cette direction ont souligné, dans leurs explications fournies aux visiteurs, que « ils sont pris en charge et protégés de manière à ce qu'elles fassent partie de la mémoire collective des habitants de la ville d'Oran et des villes avoisinantes et c'est aussi une référence importante pour les chercheurs dans le domaine de l'histoire et de la démographie, entre autres ».

Selon les mêmes responsables, la numérisation de tous les actes de l'état-civil de la commune d'Oran, y compris les anciens, a été achevée pour faciliter la délivrance des documents demandés par les citoyens à des fins administratives.

La manifestation « Portes Ouvertes » a permis aux citoyens de prendre connaissance des différentes directions de la commune d'Oran, de ses services et des missions qu'ils accomplissent dans le cadre du service public, outre les projets qui ont été réalisés au cours de l'année 2023 dans divers domaines.

En outre, dans la commune d'Aïn Temouchent, le chercheur en histoire Dr Yacine Benamar a passé en revue, lors d'une intervention animée à cette occasion, l'histoire de cette ville dont l'édification remonte au 2ème siècle.

Des registres de l'Etat-civil ont été exposés, lors de cette manifestation, à laquelle a assisté le wali d'Aïn Teémouchent, M'hamed Moumen, avec la présentation d'une fiche technique sur les missions principales de la commune au titre des textes réglementaires la régissant et des différentes étapes de l'évolution de la commune, ainsi que les enjeux de la numérisation qui a connu une importante étape dans sa concrétisation, ces dernières années.



A la même occasion, plusieurs anciens présidents de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Temouchent, ainsi qu'un certain nombre de retraités et de fonctionnaires actuels, ont été honorés.

A Tiaret, à l'occasion de la Journée nationale de la commune, un réservoir d'eau d'une capacité de 250 mètres cubes a été mis en service dans la zone « Matmar Labiodh » (commune de Medroussa), réalisé dans le cadre du programme d'urgence du Fonds pour le Développement des Régions des Hauts Plateaux, avec une enveloppe financière de 15,05 millions DA, selon les explications fournies au wali, Ali Bouguerra.

Par ailleurs, le même responsable a inspecté le projet de réalisation d'un groupe scolaire comprenant 9 salles de classe, où il a été décidé de fournir les ressources financières nécessaires pour l'achèvement des travaux restants, tels que le bloc administratif, le chauffage central et l'aménagement de la cour, afin que l'installation soit prête pour la prochaine rentrée scolaire.

A la même occasion, les anciens présidents et secrétaires généraux de plusieurs communes de la wilaya ont été honorés et la délégation de la wilaya a assisté, dans la commune de Medroussa, aux travaux de délibérations animés par des élèves du cycle primaire. D'autre part, la wilaya d'El Bayadh, le wali Noureddine Belaribi a présidé, aux côtés des autorités civiles et militaires locales, le lancement du projet de réhabilitation du réseau routier urbain, doté d'une enveloppe financière de 191 millions DA, financée par le Fonds de Garantie et de Solidarité des Collectivités Locales. Au chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi du projet de lutte contre les points noirs a été donné pour le réseau d'eau potable à Haï Abdelhak Benhamouda, ainsi que la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau de poste à Haï « Les frères Hasni », un stade de proximité à Haï Ouled Yahia, l'inauguration d'un stade de proximité à Haï Chahid Moul Kheloua Boualem sis sur le chemin du bassin. Une exposition a été organisée à la maison de la culture et des arts « Mohamed Belkheir », mettant en lumière les différents services de la commune d'El Bayadh, et des fonctionnaires admis à la retraite ont été honorés à cette occasion.

R.R

PORT D'ORAN

Plus de 10 mns de tonnes de marchandises traitées en 2023

PLUS DE 10 MILLIONS de tonnes de marchandises, toutes natures confondues, ont été traitées en 2023 par le port d'Oran. C'est ce qu'a indiqué, la Direction générale de l'Entreprise Portuaire.

Selon le conseiller du Président-directeur général de l'EPO, Fasla Mohamed Djaoued, un volume global de 10.112.151 de tonnes de diverses marchandises a été traité, durant l'année écoulée, contre 10.695.159 tonnes en 2022, soit un « léger recul » de 5%.

S'agissant des exportations hors-hydrocarbures, la même source a déclaré que 2.194.878 tonnes de klinker ont transité par le port d'Oran, durant la même période, suivi du ciment avec 429.873 tonnes et de divers métaux ferreux (489.276 tonnes). En outre, le conseiller du PDG de l'EPO a précisé, dans ce contexte, que le volume des exportations du ciment a connu une hausse « significative en 2023, estimée à 37% », en comparaison avec l'année 2022, suivis des métaux ferreux, qui ont connu une augmentation de 2%.

Le mouvement des marchandises solides ayant transité par le port de la capitale de l'Ouest a atteint un volume de 1.074.904 tonnes, durant la même période.

Concernant les importations, M. Fasla a précisé que les céréales, toutes variétés confondues, occupent la première place des marchandises importées en 2023, avec un volume évalué à 2.306.996 tonnes, contre 2.472.120 tonnes en 2022, soit un écart négatif de 7 %.

Le même responsable a fait observer que l'année 2023 a été marquée également par l'importation, via le port d'Oran, de 1.648.655 tonnes d'aliments de bétail.

Le volume des marchandises en vrac liquides traité par le port d'Oran, durant l'année écoulée, a atteint, quant à lui, 159.174 tonnes, représentant une hausse de 20%, en comparaison avec 2022, a détaillé M. Fasla, qui a précisé que les produits exportés sont constitués d'huiles végétales, principalement de soja.

S'agissant du volume des activités diverses (importation/exportation), le bilan annuel fait état d'une hausse de 11%, sur un volume global évalué à 2.740.308 tonnes, contre 2.464.870 tonnes enregistrés en 2022, constitués principalement de produits ferreux et de matières d'emballage.

Le port d'Oran a vu, durant la même période, une hausse notable du mouvement des conteneurs évalués à 21%, a fait observer le conseiller du PDG de l'EPO, avec pas moins de 246.682 conteneurs, contre 203.294 enregistrés en 2022, soulignant que le poids brut des marchandises transportées a atteint 1.469.172 tonnes, contre 1.285.818 tonnes en 2022.

S'agissant du mouvement des voyageurs et des véhicules, la même source a indiqué que 236.968 voyageurs et 75.486 voitures ont transité par le port d'Oran, soit une augmentation, respectivement de 11% et 25% en comparaison avec les données de 2022.

R.R

3E FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONODRAME FÉMININ À EL OUED

Plus de 20 pays participent

La 3e édition du Festival international du monodrame féminin qui aura lieu du 27 au 30 janvier 2024 prochain dans la wilaya d'El Oued, sera dédié à la Palestine et verra la participation de 21 pays, a annoncé l'Association "Al-Sitar" pour la création théâtrale, organisatrice de cet évènement.

Cette manifestation dédiée à l'artiste Fatima Hlilou est placée sous le thème de "Monodrame et le patrimoine culturel mondial". Le festival accueillera la participation de 21 pays, à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Palestine, l'Irak, le Bahreïn, l'Arabie saoudite, le Yémen, la Jordanie, la Syrie, l'Iran, le Mali, la France, les États-Unis, le Soudan, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Koweït et le Sahara occidental, ainsi que le Danemark.

Un jury composé d'artistes et universitaires sera chargé d'évaluer les productions. Ce dernier sera présidé par l'artiste Khaled Bouzid de Tunisie, l'artiste Khedoudj Sabri de Libye, le Dr Alaa Al-Jaber du Koweït, le Dr Bachir Ghrib d'Algérie, et Maher Hechache de Palestine. Les œuvres participantes concourront pour les prix de meilleure mise en scène, la meilleure scénographie, le meilleur texte, la meilleure interprétation et le prix du jury.

Le festival rendra également hommage à plusieurs figures artistiques algériennes, dont Soumia Bounab, Samira Sahraoui, Yasmina Abdelmoumene, Sabrina Kouraichi et Rachida Mouhamdi. Cette édition honorera également des artistes étrangères, tels que la libyenne Rose Salah Ibrahim, la tunisienne Hana Oueslatii, la koweitienne Djamila El Wattani et Mouna Salem du Sahara Occidental.



Des ateliers seront proposés par des experts dans différents domaines, tels que la direction théâtrale qui sera dirigé par Lotfi Ben Sbaâ, l'expression corporelle animé par Souhil Chalbi, le théâtre de rue sera enseigné par Hichem Guendi et l'écriture dramatique par Imad Oueslati.

Par ailleurs, des personnalités renommées telles que Rami El Tambari d'Egypte, Fouzi Ben Ibrahim de Tunisie et les algériens Laâmri Kaouane, Hakim Dekkar seront présentes en tant qu'invités d'honneur.

Enfin, des conférences seront animées par des spécialistes, notamment le Dr Hamida Aït El Hadj, dramaturge, metteur en scène algérienne, Sifouane El Kechbati de Tunisie et Saad El Maghribi de Libye. Le programme de cette édition sera abritée par la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi de la ville d'El-Oued.

Le commissaire du Festival Nabil Messai Ahmed a expliqué que la troisième édition avait initialement été planifiée du 5 au 19 novembre dernier, mais « nous avons pris la décision de la reporter en signe de solidarité envers la Palestine. De plus, nous avons choisi de dédier cette édition spécialement à Ghaza », a-t-il fait savoir. Et d'Ajouter : « La soirée d'ouverture sera marquée par un spectacle conjoint entre nos deux pays, relatant les 154 ans de colonisation sioniste en Palestine ».

Meriem Djouder

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Bientôt 5 produits artisanaux protégés

LE MINISTÈRE du Tourisme et de l'Artisanat envisage la protection de cinq produits artisanaux contre l'imitation et le vol, durant l'année en cours, dans le cadre du programme national de protection des produits de l'artisanat, a annoncé avant-hier, le Directeur général de l'Artisanat et des Métiers au ministère de tutelle, Kameleddine Bouam.

Il s'agit du "couteau Boussâadi" de M'sila, "le burnous en laine" de Messâad, les bijoux traditionnels de Beni Yenni de Tizi Ouzou, le costume traditionnel "Karakou d'Alger" et la "Selle de Tiaret", a indiqué M. Bouam, en marge d'un point de presse consacré au Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation, organisé à la Maison de l'Artisanat Traditionnel, dans le quartier Haï Sabah.

Au cours de l'année écoulée, quatre produits de l'artisanat traditionnel ont été protégés, à savoir le cuivre (dinanderie) de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), les tapis Babbar (Khenchela) et les tapis de Ghardaïa, a ajouté la même source, qui a noté que "ce procédé s'inscrit dans le cadre du programme national de protection des produits traditionnels et en application des orientations de la politique de l'Etat pour la protection de ces produits".



Dans ce cadre, le ministère du Tourisme et l'Artisanat œuvre à la programmation, chaque année, la protection de produits de l'artisanat pour atteindre, en 2027, la protection de 28 à 30 produits artisanaux au niveau national, avec la marque "qualité et originalité", permettant à l'avenir d'assurer leur protection internationale, a-t-on ajouté.

Cette rencontre d'information sur le Centre d'appui aux technologies et l'innovation, relevant de l'Institut national de la propriété industrielle des artisans, a permis de s'enquérir des nouveautés liées à la protection des produits de l'artisanat et les faire connaître, à travers une application virtuelle, a souligné M. Bouam.

Il a indiqué qu'au cours de cette rencontre, la signature d''une convention entre la Chambre de l'Artisanat et des Métiers d'Oran (CAM) et l'Institut National de la Propriété Industrielle "permet aux artisans de s'inscrire au niveau du centre de manière automatique et permanente afin de protéger leurs produits du vol et de la contrefaçon".

Les artisans de ce centre bénéficieront de sessions de formation, conformément à leurs besoins et demandes pour la protection de leurs produits, les sensibiliser sur l'importance de la propriété industrielle, ainsi que son rôle dans la promotion de l'entreprise et le succès des projets innovants, a ajouté M. Belmehdi, qui a signalé, par ailleurs, "la présence au niveau du pays de 125 centres d'appui aux technologies et d'innovation à travers les universités et entreprises économiques".

R. C.

MÉDÉA

Entrée en exploitation de la bibliothèque principale de lecture publique

LA BIBLIOTHÈQUE principale de lecture publique de Médéa a été mise en exploitation, avant-hier, étoffant, ainsi, l'infrastructure dédiée à la lecture et offrant un nouvel espace permettant d'abriter de multiples activités et manifestations culturelles.

Décliné dans un style architectural moderne, cet établissement culturel de quatre étages renferme plusieurs espaces pour la lecture (enfants, adultes et chercheurs), une médiathèque, une salle d'internet, des aires d'exposition, ainsi qu'une salle de conférence de 250 places, selon les explications fournies sur place par la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

L'entrée en exploitation de cette bibliothèque contribuera à "optimiser le fonctionnement et la gestion" des bibliothèques et salles de lectures communales, au nombre de 74, dont 24 bibliothèques rattachées au secteur de la culture, les autres étant sous tutelle des collectivités locales, a-t-elle fait savoir.

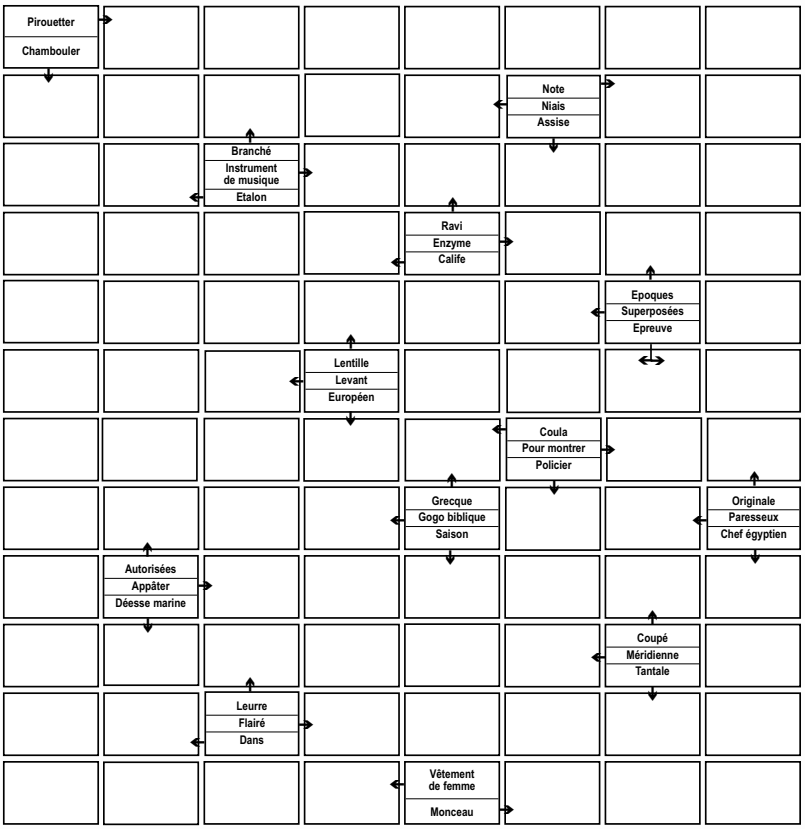
Outre sa vocation initiale, la nouvelle bibliothèque servira à l'accueil des grandes manifestations culturelles, telles que le festival international de calligraphie arabe, mais aussi des évènements littéraires nationaux et locaux, a ajouté Mme Gaoua.

La bibliothèque principale de lecture publique de Médéa dispose actuellement d'un fonds documentaire composé de 3 000 titres couvrant différentes disciplines et qui devrait être renforcé "graduellement" par d'autres acquisitions afin d'enrichir davantage ce fonds documentaire mis à la disposition des lecteurs, a indiqué, pour sa part, la directrice de cet établissement, Amina Bouchouiha.

R. C.



Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

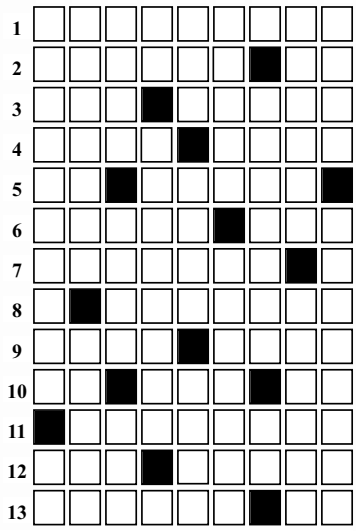
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT
1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

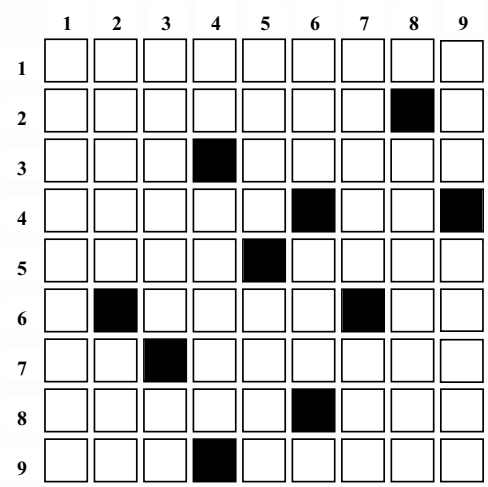
VERTICALEMENT
1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

HORIZONTALEMENT
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES
VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D

VERTICALEMENT
VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

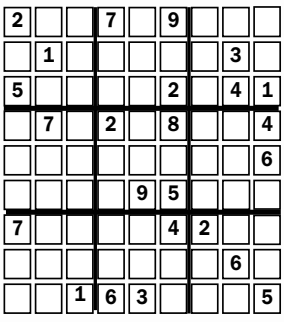
HORIZONTALEMENT
1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT
1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

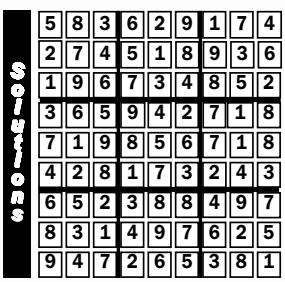
Soduku 39

Pour jouer au Soduku

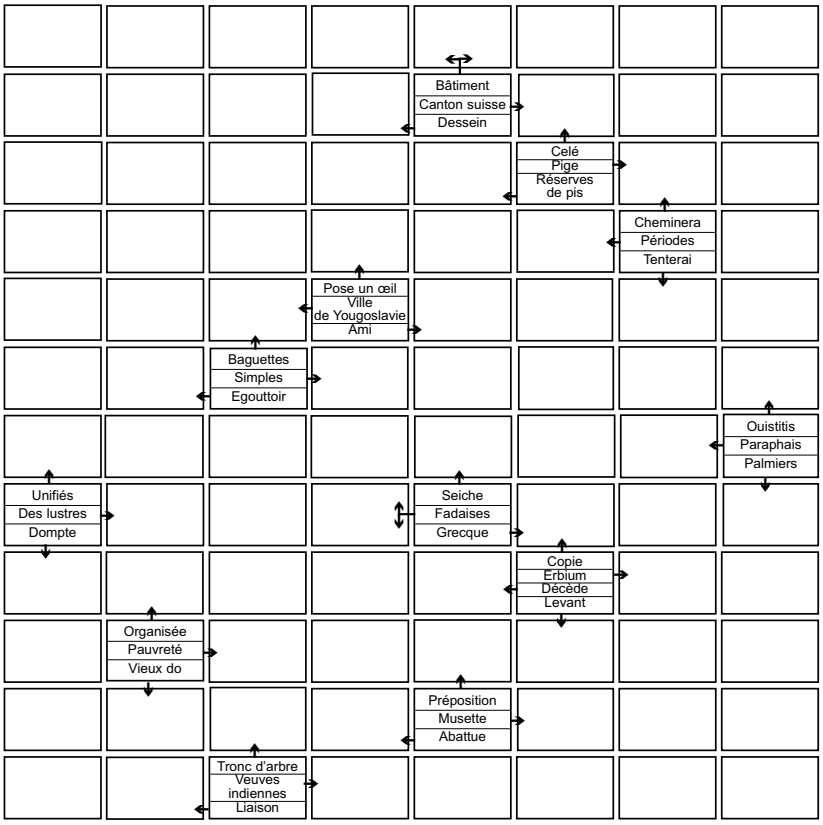
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



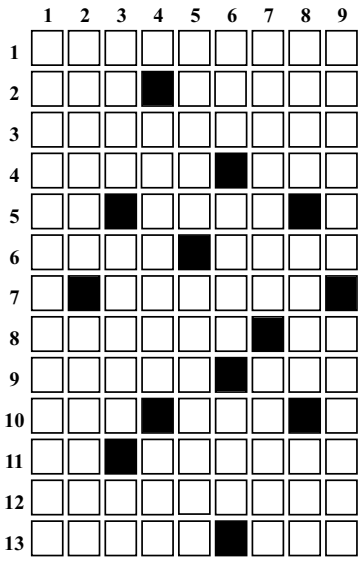
SOLUTIONS



Mots fléchés n° 1490



Mots croisés 9/13 n° 1490



HORIZONTALEMENT

1. Ton mordant – 2. Subdivision géologique – 6. Attirances passagères – 3. Joyeux drilles – 4. Très charpentée – Végétal parasite – 5. Protection de cousette – Jeune bovidé – 6. Cours français – Attifé – 7. Cent carreaux – 8. Proverbes – Pas bien loin – 9. Identiques – Lettre grecque – 10. Séchoirs – Arc-en-ciel tropical – 11. Silicium – Roche métamorphique – 12. Collection d'animaux – 13. Etabli – Lentille.

VERTICALEMENT

1. Qualité de véhicule – 2. Accès ou dépressions – Jeter le gant – 3. Déserts rocheux – Fromages bataves – Pour coordonner – 4. Besogne – Effet burlesque – 5. Embrouillée – Passereau – 6. Vague espagnole – Sentiment – S'exprime sous bois – 7. Défiée – Réunion de deux choses identiques – 8. Pas fondé – A un haut degré – Honorable Anglais – 9. Axe de roues – Fixés.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1489

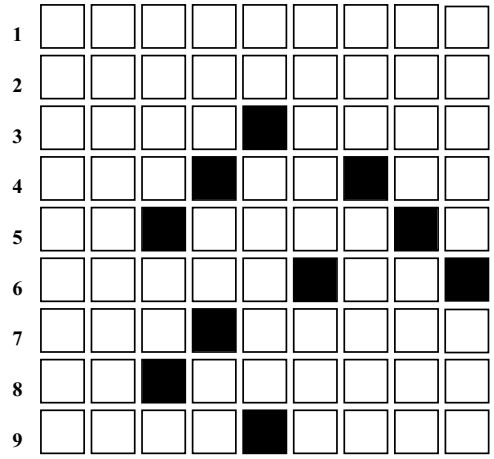
HORIZONTALEMENT

– SHARPIE
TAI T – TON
AVERS – ST
ROSEES – E
DU – SUAIT
IRA – LUNE
VENT – GO –
ERGOTE – M
M – ICA – VU
EON – GAIS
NIEE – IDA
TESTERAS

VERTICALEMENT

– TARDIVEMENT
SAVOURER – OIE
HIES – ANGINES
ATRES – TOC – ET
R – SEUL – TAG – E
PT – SAUGE – AIR
IOS – INO – VIDA
ENTETE – MUSAS

Mots croisés 9/9 n° 1490



SOLUTION N° 1489

HORIZONTALEMENT

UNIVERSEL
TELEPHONA
OPERE – ILI
PATIES – IE
IL – TSARS –
Q – TE – PUER
UBU – METRE
EREBUS – AN
SUEUR – NID

VERTICALEMENT

UTOPIQUES
NEPAL – BRU
ILET – TUEE
VERITE – BU
EPEES – MUR
RH – SAPES –
SOI – RUT – N
ENLISERAI
LAIE – REND

HORIZONTALEMENT

1. Disposant autour de – 2. Qui appartiennent à l'époux – 3. Entendue – Hissa – 4. Homme de réserve – Possessif – Fin de verbe – 5. Romain – Camarades – 6. Réduit au silence – Berge – 7. Incultes – Rouspéter – 8. A l'origine de tout projet – Qui présente des lignes – 9. Gogo biblique – Crochet de boucherie.

VERTICALEMENT

1. Bouleversante – 2. Tels des sports – 3. Sélectionne – Vont avec les coutumes – 4. Palmipède – Paresseux – Mémorisé – 5. Vieux do – Elégant – 6. Tempêtai – Mesure agraire – 7. Bière anglaise – Souillés – 8. Futur glacier – Issues – 9. Souverains russes – Brame.

SOLUTION N° 1489

HORIZONTALEMENT

FIFRELINS
R – RAVALEE
AMI – AIEUX
GITAN – OVE
IL – CORNE –
LAIQUE – SA
ENSUITE – U
S – BESACES
– FAR – PURS
MA – EVE – RI
INQUIETE –
SAURS – HUM
ALI – EMERI

VERTICALEMENT

FRAGILES – MISA
I – MILAN – FANAL
FRIT – ISBA – QUI
RA – ACQUEREUR –
EVANOUIS – VISE
LAI – RETAPEE – M
ILEON – ECU – THE
NEUVES – ERREUR
SEXE – AUSSI – MI

soduku 219

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		9		3		6		
4	5			2			7	
		3				8		
	4		1				6	
7			9		4			5
	6				3		9	
		4				2		
	8			9			4	1
		5		4		9		

SOLUTIONS

9	6	4	3	2	1	7	5	8
1	7	3	5	8	9	6	4	2
5	2	8	7	6	4	3	1	9
3	8	9	1	7	2	5	6	4
7	5	6	4	9	3	2	8	1
4	1	2	8	5	6	9	3	7
2	4	7	6	3	8	1	9	5
8	3	5	9	1	7	4	2	6
6	9	1	2	4	5	8	7	3













télévision

PROGRAMME DU JOUR

21 h 10	Esprits criminels Saison 16 Épisode 7: L'effet tunnel	TF1
21 h 10	Marianne Les filles de l'ovalie	2
21 h 10	Qui veut être mon associé ? Saison 4	M6
21 h 09	Roman Frayssinet : O dedans	CANAL+
21 h 05	Enquêtes criminelles	W9
21 h 00	Burn Out Film	CINE+ FRISSON
21 h 00	Stargate, la Porte des étoiles	6ter
19 h 15	L'esprit de famille	CINE+ PREMIER
21 h 20	Mongeville Saison 1 Épisode 21: Mauvaise foi	C8
20 h 00 a		CINE+ CLASSIC
20 h 15	L'image originelle Michel Ocelot Documentaire	CINE+ FAMIZ
21 h 25	Les visiteurs : la Révolution	TMC

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Saison 2 : Episode 8/8

Hippocrate

A l'hôpital Poincaré, Hugo et Alyson cherchent encore leurs marques tandis que Chloé tente de revenir en dépit de sa santé fragile. Les soignants doivent affronter un hôpital en crise, le tout sous l'autorité du nouveau chef du service des urgences : Olivier Brun. Des vies vont basculer, et pas seulement celles des patients

22 h 30

Saison 3 : Episode 8/8

Brassic

Vinnie et sa bande de losers, toujours partants pour les combines, se sont mis comme d'habitude dans le pétrin malgré de nouveaux stratagèmes. La situation est devenue très tendue pour Vinnie, coincé entre la police et le patron du crime M. McCann

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:01	12:40	15:22	17:42	19:10
CONSTANTINE	06:05	12:45	15:28	17:47	19:15
ALGER	06:19	12:59	15:43	18:02	19:29
OUARGLA	06:06	12:50	15:42	18:02	19:25
CHLEF	06:26	13:06	15:49	18:09	19:36
MOSTAGANEM	06:30	13:11	15:55	18:14	19:41
ORAN	06:33	13:14	15:58	18:18	19:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7795 – SAMEDI 20 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	11°
Oran	16°	10°
Constantine	15°	5°
Ouargla	23°	14°

UNE CARAVANE MÉDICALE SILLONNERA LES ZONES ISOLÉES

Renforcer l'accès aux soins

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a donné, jeudi au siège du ministère, en coordination avec le Réseau algérien de la jeunesse, le coup d'envoi d'une caravane médicale pour les zones reculées de plusieurs wilayas du pays.

Cette caravane, composée d'équipes médicales multidisciplinaires, placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, devra parcourir 17 wilayas jusqu'au 18 mai prochain. La première étape de cette caravane a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 24 février dans la wilaya de M'sila, avant de sillonner les autres wilayas.
La mission principale de cette caravane est le dépistage de maladies chroniques, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'hypertension.
A l'occasion de la cérémonie officielle du coup d'envoi de cette 4e édition, le ministre Saïhi a souligné que de telles initiatives visaient à rapprocher la santé au citoyen, répondant ainsi à l'un des engagements du président de la République. «Il s'agit d'assurer des services de santé complets aux normes internationales dans toutes les régions du pays», a-t-il ajouté.
En outre, il a salué la dynamique insufflée par le chef de l'Etat pour faire de la société civile un partenaire actif des institutions officielles dans la mise en œuvre de la politique de développement nationale.
Le lancement de cette caravane incarne également, selon le ministre, les défis que devrait relever le secteur de la santé pour l'année en cours.
Dans cette perspective, des cliniques mobiles ont été équipées de manière moderne, avec pour objectif de soutenir et de former les personnels médicaux au niveau local, et ce afin de contribuer à une prise en charge qualitative des patients dans ces localités éloignées des infrastructures sanitaires.



Abdelhak Saïhi donnant le coup d'envoi de la caravane médicale.

La caravane médicale comprend une clinique médicale mobile dotée de services de consultation en médecine interne, en cardiologie et en ophtalmologie. Elle est également équipée d'un échocardiogramme, de l'imagerie rétinienne, d'un laboratoire de biologie pour des analyses biologiques approfondies ainsi que d'une plate-forme de consultation générale (tensiomètre manuel et électrocardiogramme).
De plus, en application de la stratégie de la numérisation du secteur de la santé, la clinique mobile dispose d'équipements informatiques, notamment un ordinateur doté du logiciel du dossier médical électronique. L'objectif de ce dossier électronique est de faciliter l'échange instantané d'informations entre différents spécialistes pour une prise en charge multidisciplinaire du patient. Les informations sont ensuite transmises au ministère de la Santé et une fiche récapitulative du compte rendu médical est automatiquement imprimée et remise au patient pour son médecin traitant.
Par ailleurs, abordant le plan d'action de son secteur pour 2024, le ministre a mis l'accent sur la transformation des salles de soins en centres de santé, avec une intensification de la mise en œuvre effective de mesures axées sur l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des patients. «Ceci se fera à travers l'implication permanente de tous les acteurs, notamment le mouvement associatif», a-t-il affirmé. Il a aussi rappelé les orientations du président de la République visant à faire du secteur de la santé un leader, non seulement dans la prise en charge médicale des Algériens mais également avec des équipements de pointe comparables aux grandes nations.
M. Saïhi a rappelé que depuis 2020, des améliorations significatives ont été observées dans le secteur de la santé sur tout le territoire national, y compris dans le Sud.
Il a ajouté que les investissements, notamment en termes d'infrastructures de santé moderne et d'acquisitions d'équipements de pointe, ont bénéficié à toutes les wilayas, plus particulièrement à celles des Hauts Plateaux et du grand Sud.

Sihem Bounabi

LAURÉAT DU PRIX DE LA MEILLEURE PUBLICATION SCIENTIFIQUE DE RANG A+

Le Pr Mounir Bouhedda honoré

AURÉOLÉ du premier prix de la meilleure publication scientifique en Algérie de rang A+ dans le domaine de la sécurité alimentaire, organisé par SONATRACH, à l'occasion de la célébration de son 60ème anniversaire, en collaboration avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), le professeur Mounir Bouhedda a été honoré, mercredi dernier, par le wali, de Médéa Djahid Mous. Ont pris part à cette cérémonie de distinction des responsables de la wilaya, ainsi que le recteur et des doyens des facultés de l'université Yahia Farès de Médéa, entre autres. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le wali a félicité la famille universitaire pour ses réalisations, notamment la première place obtenue par Mounir Bouhedda au concours national de la meilleure publication scientifique en Algérie de la classe A+ dans le domaine de la sécurité alimentaire. Publié dans une revue Internationale, classée A+, de l'éditeur Elsevier d'après l'indexation de Web of Science de Thomson Reuters, l'article du professeur Mounir Bouhedda s'intitule «Système d'irrigation intelligent par zonage basé sur la technologie de contrôle flou et l'Internet des objets pour l'économie d'eau et d'énergie».
Dans son exposé des motifs de la recherche sur l'économie d'eau et d'énergie, l'article fait mention dans son résumé sur l'utilisation des moyens modernes procurés par «Les technologies de l'information et de la communication qui jouent un rôle important dans la réforme de l'agriculture traditionnelle et dans le développement agricole». L'auteur propose la mise en œuvre «d'une nouvelle stratégie d'irrigation» via «un système d'irrigation de zonage basé sur l'Internet des objets» dont «les principaux objectifs sont l'optimisation des conditions de croissance des plantes et la réduction de l'utilisation de l'eau et de la consommation d'énergie». «Le système proposé, basé sur un réseau de capteurs sans fil, a été installé dans différentes zones d'une serre. Ce réseau envoie les données de l'environnement végétal, telles que l'humidité et la température du sol, à un serveur au moyen d'une communication par radiofréquence (RF). Un contrôleur basé sur la logique floue, une technique d'intelligence artificielle, traite ces données et prend une décision optimale et intelligente pour contrôler l'irrigation». Au terme de la cérémonie, le wali a annoncé que des assises sur le développement local seront organisées afin d'étudier les possibilités offertes par la recherche scientifique en matière de projets innovants, en vue de les adopter et les mettre en œuvre sur le terrain, d'autant plus que l'université est la locomotive de l'économie et de la connaissance.

ASSASSINAT DE L'ANCIEN DGSN ALI TOUNSI

Réclusion à perpétuité à l'encontre de Chouaïb Oultache

LE TRIBUNAL criminel d'appel près la Cour d'Alger a condamné, hier vendredi, à la réclusion à perpétuité, Chouaïb Oultache, accusé dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN). Le verdict a été prononcé à l'issue des délibérations de cette affaire, dans laquelle, le Procureur général a requis la peine capitale à l'encontre de l'accusé. Le procès du colonel Chouaïb Oultache a débuté jeudi au tribunal criminel d'appel près la Cour d'Alger.
Le procès a été inscrit au rôle suite à la recevabilité du pourvoi en cassation introduit par la Cour suprême et le renvoi du dossier devant le tribunal pour la 3e fois.
La peine capitale a été prononcée contre l'accusé en date du 27 février 2017, avant de rouvrir son procès le 5 mars 2021 où il a été condamné à la prison à perpétuité.
L'ex-Chef de l'unité aérienne de la DGSN, Chouaïb Oultache, est poursuivi pour «homicide volontaire avec préméditation de l'ancien DGSN, Ali Tounsi, assassiné le 25 février 2010, et possession d'arme à feu de 4e catégorie sans permis».
En mars 2021, le même tribunal avait condamné le colonel Oultache à la prison à vie pour ce même crime.
Il avait été reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation alors que l'accusation relative aux guet-apens retenue à son encontre par la chambre d'accusation de la cour d'Alger lui a été retirée.
Il a été reconnu coupable par le même tribunal d'avoir tenté de mettre fin aux jours de deux ex-cadres de la sûreté nationale à savoir respectivement l'ancien chef de la sureté d'Alger Abderrabi Abdennabi et Daimi Youcef.
A la question de savoir pourquoi il a tiré sur le défunt, Oultache avait affimé: «c'est lui qui s'est lancé dans la provocation en me traitant de traitre. Je lui ai immédiatement répondu que s'il y'a bien quelqu'un qui est traitre c'est bien lui. Je l'ai qualifié de fils de harki». Interrogé à propos du motif pour lequel il s'est présenté dans le bureau de l'ancien patron de la police nationale, l'inculpé a indiqué : «J'étais convoqué par le défunt. Il voulait s'entretenir avec moi concernant le retard accusé dans l'installation des caméras de télésurveillance, lesquelles devaient être implantées et installées au niveau de la wilaya d'Alger. Je lui ai demandé un délai pour pouvoir me défendre, mais il a refusé et m'a déclaré que l'ordre du jour de cette réunion va être plutôt mon procès. Je ne sais comment, j'ai pris mon arme et lui ai porté deux coups de feu !»

S. N.